

275 ans

L'EXPRESS

arc
PRESSE

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1738

MARDI 29 OCTOBRE 2013 | www.arcinfo.ch | N° 249 | CHF 2.50 | J.A. - 2002 NEUCHÂTEL

NEW
PORT
EXPO

PLACE DU PORT / NEUCHÂTEL
25 OCTOBRE - 3 NOVEMBRE 2013

Judi 31 octobre, dès 17h00:
L'Afterwork
par le Rodolphe Avant Club

Pour l'Etat et l'HNe, le seul remède, c'est de dire oui

CHOIX Le 24 novembre, le citoyen neuchâtelois peut refuser le plan hospitalier. Les plus hauts responsables du dossier ont donné hier un message commun en faveur du oui.

ENGAGEMENT Le conseiller d'Etat Laurent Kurth, très engagé, estime qu'un non minerait durablement la possibilité d'aborder les réformes, vu le climat qu'il instaurerait.

RAPPEL La votation ne porte pas sur la construction immédiate d'un site unique de soins aigus, ont rappelé les responsables. Et le plan étatique prévoit une étude à ce sujet. **PAGE 3**



L'ÉDITO

NICOLAS WILLEMIN
nwillemin@lexpress.ch

Thabo Sefolosha repart au combat en NBA



KEYSTONE

Un oui pour demain

Nous l'avons déjà écrit plusieurs fois, le plan stratégique pour l'Hôpital neuchâtelois nous semble irréaliste. Il ne correspond pas aux besoins de santé publique d'un canton comme le nôtre. La répartition des missions hospitalières qu'il prévoit obéit plus à une logique régionaliste, qu'à une vision d'avenir.

Ceci dit, nous nous sommes également opposés au référendum lancé contre ce plan, car la votation populaire qu'il provoquait nous semblait dangereuse pour la cohésion cantonale: outre le danger de voir s'accroître la fracture entre le haut et le bas du canton, ce scrutin ne pouvait que provoquer une campagne réductrice aux arguments simplistes et sans nuances. Et c'est ce que l'on voit ces dernières semaines!

Dans ce contexte, il n'est pas facile de prendre position. Il nous semble cependant important de penser d'abord à plus long terme. C'est ce qui nous pousse à soutenir le oui au plan proposé par le Conseil d'Etat. Mais un oui sans illusion: de toute façon, il nous paraît très peu probable que les trois options du plan stratégique qui sont au cœur de la votation du 24 novembre puissent se concrétiser, même si le plan est accepté. Il faudra donc remettre l'ouvrage sur le métier, mais sans passion. Ceci en tenant compte des réalités d'aujourd'hui et de demain et non pas des souvenirs de 2005 ou de 1995.

Voter oui le 24 novembre, c'est aussi ne pas mépriser une part importante de la population de notre canton et donner un signal positif aux habitants des Montagnes: il est exclu d'abandonner l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, mais il faut l'adapter aux attentes de la population locale. Des attentes qui ne sont pas forcément celles que certains défendent avec hargne. ◉

BASKETBALL Les trois coups du championnat de NBA seront frappés la nuit prochaine en Amérique du Nord. Le Vaudois Thabo Sefolosha, défenseur de l'équipe d'Oklahoma City, veut prendre davantage de responsabilités offensives. **PAGE 21**



SP-PASCAL VICTOR

THÉÂTRE

Anouk Grinberg libre comme Molly Bloom

PAGE 11

LAC DE BIENNE

L'accusé s'est muré dans son silence

PAGE 7

INNOVATION

La BCN séduite par une crème d'entreprise

PAGE 5

MÉTÉO DU JOUR

pied du Jura	à 1000m
11° 14°	6° 9°

SOMMAIRE

Feuilleton	PAGE 12
Cinéma	PAGE 13
Télévision	PAGE 19
Carnet	PAGES 25-27

PUBLICITÉ



Plus de temps d'ouverture, moins de temps de travail

OUI

www.emploi-oui.ch

A la nouvelle loi sur les heures d'ouverture



9 771660 745006 20044

LA REVUE
DE
PRESSE

Une fiscalité qui relève de la «schizophrénie aiguë»

Les nouvelles taxations annoncées par le gouvernement Hollande fâchent les Français. A droite bien sûr, mais aussi – c'est plus inattendu – à gauche. Deux exemples.

Le Monde

ILLISIBLE

Que peut-on demander à une politique fiscale? L'impossible, bien sûr. C'est-à-dire qu'elle soit juste, efficace, nourrissant le budget de l'Etat et stimulant la croissance, tout en étant aussi claire qu'un cristal de Baccarat. Comme chacun sait, le modèle social français est exigeant: il consomme quelque 46% de la richesse du pays, prélevés sous forme de contributions directes et indirectes. Ce n'est pas ce taux qui est ici en question. (...) Concentrons-nous sur la dernière des qualités requises d'une politique fiscale: la clarté. Et disons-le tout net: les Français n'y ont pas droit. Si la droite a peu de leçons à donner en ce do-

main, la gauche, elle, bat des records d'illibilité. La dernière des initiatives fiscales de Bercy relève d'une crise de schizophrénie aiguë. (...) Cette fois, il s'en prend à une partie de l'épargne courante, celle des ménages de la classe moyenne. Il a besoin de 600 millions d'euros pour colmater le déficit de la Sécurité sociale. (...) C'est l'épargne la plus productive, celle qui permet l'investissement à long terme et qu'il faut précisément protéger de l'arbitraire fiscal conjoncturel. L'un des atouts de la France est son niveau d'épargne (15,6% du revenu national), qui fait qu'elle n'ajoute pas à sa dette publique un fort endettement privé (comme c'est le cas en Grande-Bretagne). (...) Parce que le gouvernement se refuse à une réflexion de fond sur le financement de l'Etat social dans la France du 21e siècle, il bricole, il pose des rustines, il bouche un trou ici pour accorder là un cadeau fiscal, il navigue à vue. Or, une politique fiscale n'est pas qu'affaire de taux. Elle suppose une vision. On la cherche.

EDITORIAL
«Le Monde»

LE FIGARO

L'IMPÔT DANS LA PEAU

Il faut avoir la foi d'un charbonnier socialiste pour se persuader que la France commence à reprendre des couleurs. Qui peut y croire? En huit jours, la pitoyable affaire Leonarda a cédé la place à des chiffres du chômage calamiteux, lesquels ont été remplacés par un début de révolte fiscale. On peut faire pire, sans doute, mais il est permis de penser qu'il y a sûrement mieux à faire...

L'affaire Leonarda? De l'avis de tous, socialistes compris, elle a illustré l'incapacité du président à prendre des décisions tranchées. La nouvelle progression du chômage? Elle réduit à ce qu'elle est la promesse d'inversion de la courbe avant la fin de l'année: un vœu pieux, qui se réalisera peut-être si on multiplie les emplois aidés, et donc si on sollicite un peu plus encore la dépense publique, financée par le contribuable. Ce qui nous conduit

aux impôts, lesquels, et ça ne surprendra personne, ont encore pris des couleurs cette semaine. Assurance vie, PEA, écotaxe... Ils avaient parlé de «pause». Il faut croire qu'ils ont l'impôt dans la peau...

Faute de réformes révolutionnaires, qui devraient avoir pour vocation d'alléger un Etat-providence censé enrichir chacun mais qui appauvrit tout le monde, François Hollande n'aura aucune autre solution que d'alourdir la fiscalité. Or, les Français commencent à lui dire non. Non à l'impôt supposé résoudre les problèmes que l'on n'ose pas résoudre soi-même.

Non à l'impôt que l'on sort de son tiroir parce qu'on ne sait plus quoi dire ni faire. Non à l'impôt comme seule réponse à un manque d'imagination, de lucidité et de courage. Trois vertus que le président doit se trouver de toute urgence. Sauf s'il se résigne à consacrer le reste de son quinquennat à désespérer le contribuable.

PAUL-HENRI DU LIMBERT
«Le Figaro»



COURRIER DES LECTEURS

VIGNETTE

Un procédé écoeurant

Décidément, les politiciens prennent les habitants de certaines régions du pays pour des benêts. Faire dépendre l'acceptation de l'augmentation de la vignette à 100 francs pour que la route H20 devienne une route nationale et que le contournement des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle se fasse est tout simplement écoeurant. Si chaque fois que les importants travaux routiers dépendaient de l'augmentation du prix de la vignette ou de la taxe sur l'essence, on irait au-devant d'épineux problèmes, et c'est peu dire! Bien d'autres travaux routiers effectués à ce jour dans ce pays n'ont pas engendré autant de palabres et de crispations. Le développement harmonieux de ce coin de pays au sein du canton de Neuchâtel et de la Suisse ne doit en aucun cas dépendre d'un odieux chantage mais d'une solidarité de ceux qui ont déjà eu leur part du gâteau.

Daniel Romy
(La Chaux-de-Fonds)

URGENCES AU 144

Après la théorie, la pratique

Vendredi 27 septembre 7h30, j'ai eu de violentes pertes d'équilibre: impossibilité de rester assis ou debout, vision totalement vague et sans repères, mal de tête et envie répétée de vomir. Appel angoissé au 144 avec explications des symptômes avec précision de la peur d'un AVC. Réponse du standardiste: attendez et téléphonez au médecin d'ur-

LE CLIN D'ŒIL



BIEN À L'ABRI Ce champignon s'est offert un joli chapeau d'hiver.
PHOTO ENVOYÉE PAR MONIQUE BOCCARD, DE CERNIER

gence, dès 8h. L'angoisse augmente. Ainsi que les vomissements! 7h50, j'appelle le médecin. J'explique mon problème en demandant si c'est bien le médecin qui me répond. Réponse affirmative mais on m'interrompt en me disant que la personne au téléphone allait contacter le médecin. Donc ce n'était pas le médecin au téléphone mais qu'il allait me rappeler dans les dix minutes.

L'appel arrivera 45 minutes plus tard. On me dit d'appeler mon médecin de famille ou l'ambulance, car le médecin ne pouvait pas se déplacer. (...) Que faire: rappeler le 144, ce qui me reconduira à la case départ ou l'ambulance mais à quel numéro? Je sais qu'avec un AVC chaque minute compte, que les séquelles sont l'invalidité et qu'il faut à l'ambulance au minimum 20 minutes pour venir à mon domicile. Il faut ensuite prodiguer les soins et 20 minutes pour aller à l'hôpital. Je décide d'appeler un ami

ambulancier de métier qui vient dans les minutes qui suivent et m'amène avec sa voiture à l'hôpital où je resterai la journée entière à passer des examens. Au 144, c'est un pompier avec peu de connaissances qui vous répond et pas un médecin comme à Lausanne, comme le Grand Conseil neuchâtelois le prévoit. (...) Si j'avais eu un AVC, je ne pourrais pas vous écrire car j'aurais des séquelles irréversibles après avoir dû attendre au mieux deux heures et demie pour recevoir des soins à l'hôpital. (...) Quant aux coûts, nos braves conseillers communaux voient deux millions d'économie (à prouver) mais les séquelles que pourraient subir les citoyens, c'est l'assurance maladie qui paiera et on dira ensuite que les primes d'assurance maladie augmentent et sont trop chères! Neuchâteloises et Neuchâtelois, réfléchissez et allez voter le 24 novembre (...).

Michel Chanel (Lignièrès)

RAPPEL

RÉSERVES La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur. La rédaction ne publie pas de courriers anonymes.

LONGUEUR Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus).

LIMITES Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées. La rédaction ne publie ni poèmes, ni lettres de remerciements.

VOS RÉACTIONS SUR ARCINFO.CH

LE SITE INTERNET DE
L'EXPRESS L'Impartial

Les villes approuvent le plan hospitalier

Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle disent oui au plan hospitalier. Les réactions ont été nombreuses. Quelques exemples.

Mauvais choix

(...) Le transfert de la chirurgie à La Chaux-de-Fonds, pour transfuser un site «malade», n'augmentera pas la qualité de formation des généralistes, mais empêchera les patients de se faire soigner correctement. Je ne suis pas trop pessimiste, puisque les mêmes villes refusent la centrale du 144 à Lausanne. Elles auront donc deux fois fait le mauvais choix. Comme pour le Transrun...

Redcross

Et l'avis des médecins?

Belle brochette de gauche. Et l'avis des médecins, on ne nous le donne pas? Car ce qui est intéressant dans une planification hospitalière, c'est quand même la santé des patients, et non leur histoire de division Haut-Bas.

Christophe

Manque de courage

Cette union de façade frise le ridicule! Pour mémoire, en 2012, la Ville de Neuchâtel s'est prononcée à juste titre contre le plan Ory en mettant en avant les risques sanitaires évidents de ce pseudo-plan et les millions gaspillés qu'il implique. Aujourd'hui, elle a subitement changé d'avis? Ce manque de courage politique (...) est consternant. Un seul site de soins aigus et vite. Non le 24 novembre!

La démocratie mérite mieux que cela

Un sparadrap

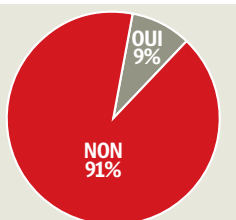
Quand je lis que «ce plan est conçu pour couvrir les 10 à 15 ans qui nous séparent de la réalisation d'une future solution pérenne, qui tienne compte des évolutions du domaine de la santé (...)», je retrouve là ce qu'on nous ressasse depuis plus de 30 ans. (...) Il est temps d'arrêter cette fuite en avant et d'établir un plan avec site de soins aigus au centre.

bourdon

LA QUESTION D'HIER

La poignée de main va-t-elle être remplacée par des embrassades?

Participation: 111 votes



INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: redaction@lexpress.ch
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: redaction@limpartial.ch

HÔPITAL NEUCHÂTELOIS Retrouver un climat propice aux nécessaires réformes. Appel à voter oui pour avancer

LÉO BYSAETH

«Aujourd'hui, l'Hôpital neuchâtelois est en panne. Si l'on dit non le 24 novembre, on prolonge la panne!»

La formule choc est de Laurent Kurth. Le patron de la Santé du canton l'a prononcée hier, à Couvet, où il donnait une conférence de presse. A ses côtés, se tenaient le directeur général de l'Hôpital neuchâtelois Laurent Christe, la présidente du Conseil d'administration Claudia Moreno et le chef de du Service de la santé publique, Christophe Guye.

Le choix de réunir les plus hauts dirigeants cantonaux de la santé sur le site du Val-de-Travers de l'Hôpital neuchâtelois ne devait rien au hasard. Il s'agissait de marquer la volonté de tous ces acteurs de mettre fin au blocage que connaît le dossier hospitalier, a précisé le conseiller d'Etat.

Retrouver un climat serein

Accepter le plan hospitalier le 24 novembre, a-t-il affirmé, c'est «essentiel pour reconstituer un climat serein», indispensable pour poursuivre les réformes que devra mener l'Hôpital neuchâtelois. Et ce, quelle que soit l'issue du vote.

«Mais comment mener ces réformes», a raisonné le conseiller d'Etat, sans «dépassionner le débat et apaiser un climat aujourd'hui nuisible non seulement au système hospitalier mais à tout le domaine de la santé et même à notre canton?»

Il s'agit aussi de ramener la sérénité dans l'HNe, où règne, a lancé Laurent Kurth, «un climat de guerre civile. Et je pèse mes mots», a-t-il insisté. Seul le oui au plan stratégique hospitalier le 24 novembre prochain permettra selon lui de mettre fin aux querelles et aux luttes d'influences au sein même de l'institution. Si le non l'emporte, analyse-t-il, cela ne fera que les exacerber, puisque chacun pensera pouvoir revenir à la charge.

Les réformes «importantes et



De gauche à droite: Laurent Kurth, conseiller d'Etat en charge de la Santé, Claudia Moreno, présidente du Conseil d'administration de l'Hôpital neuchâtelois et Laurent Christe, directeur général de l'HNe. DAVID MARCHON

«Un climat de guerre civile règne au sein de l'Hôpital neuchâtelois. Et je pèse mes mots!»

LAURENT KURTH CONSEILLER D'ÉTAT EN CHARGE DE LA SANTÉ

urgentes» dont a besoin l'HNe ne peuvent pas s'élaborer dans le «climat de méfiance» actuel. Et toutes ces querelles sont aussi «dispendieuses en terme de ressources.»

Laurent Kurth n'a par ailleurs pas caché qu'un oui le 24 no-

vembre «ne garantit pas l'existence future des sept sites actuels de l'HNe. Sept sites, je pense que ce n'est pas raisonnable. Ce sera peut-être 6, 5, 4, 3... enfin, moins que trois sans doute pas», a-t-il imaginé.

Il a aussi mis les points sur les «i» concernant l'objet de la vota-

tion (lire ci-dessous: «La question soumise au peuple»). Voter oui, a-t-il expliqué, ce n'est pas renoncer à un futur site unique de soins aigus. A l'inverse, voter non n'assure pas la réalisation à court terme d'un tel site.

Le directeur de l'HNe, Laurent Christe a précisé sur ce point qu'on ne pouvait pas «construire un hôpital en trois ou quatre ans». Si le non l'emporte le 24 novembre, il faudra une nouvelle fois repartir de la case départ, retardant d'autant les économies qu'apporteront les réformes. Or, a noté Claudia Moreno, «pendant ce temps, nos concurrents avancent et prennent des parts de marché.»

Au passage, Laurent Christe a démonté l'argument des 30 millions d'économies qu'apporterait la réalisation d'un site unique, selon des opposants. «Ce chiffre vient d'études globales qui montrent que réunir les soins aigus sur un seul site permet d'économiser 10% des coûts. Mais c'est un leurre de se focaliser sur les soins aigus, car l'HNe ne fait pas que des soins aigus.» Cependant, a-t-il précisé, que le oui ou le non l'emporte, «il faudra procéder à des concentrations bien au-delà de la chirurgie.»

En résumé, estiment les acteurs principaux de la Santé, le vote du 24 novembre ne mettra pas fin à la nécessaire adaptation

permanente du système neuchâtelois. Mais un oui aux trois options stratégiques permettra d'aborder les réformes et l'étude d'un site unique dans un meilleur climat, tandis qu'un rejet figerait les positions actuelles et attiserait les querelles à tous les niveaux. ●

INFO

Débats publics:

Trois conférences, suivies d'un débat public portant sur les trois objets en lien avec la santé soumis au vote le 24 novembre, sont au programme. Première ce soir à la Cité universitaire de Neuchâtel; puis demain dans la grande salle d'Evologia, à Cernier; enfin, aula de l'Ester, à La Chaux-de-Fonds, mercredi 6 novembre. Toutes les séances à 20h.

LA QUESTION SOUMISE AU PEUPLE

Le 24 novembre, en disant oui ou non aux «options stratégiques pour l'Hôpital neuchâtelois», qu'est-ce que les citoyens approuveront ou pas? Lors de la conférence de presse d'hier, les intervenants ont mis l'accent sur cette question. Dire oui, c'est accepter la création de trois centres de compétences: l'hôpital Pourtalès accueillera un centre de l'appareil locomoteur – l'orthopédie en particulier – et un centre de chirurgie ambulatoire (sans séjour à l'hôpital). Un centre de chirurgie stationnaire (avec séjour d'au moins une nuit à l'hôpital) prendrait place, lui, à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

C'est beaucoup, puisque cela concerne la chirurgie. Mais ça s'arrête là. Laurent Kurth et Laurent Christe ont rappelé que la votation ne porte pas sur la médecine interne, les soins intensifs, les urgences ou encore la création à La Chaux-de-Fonds d'un centre d'oncologie (cancers), y compris la sénologie (maladies des seins). De même, la présence à Neuchâtel du centre femme-mère-enfant (donc de la maternité, de la gynécologie et de la pédiatrie) a été validée par les autorités cantonales.

La votation ne portera pas davantage sur d'autres options adoptées par le Grand Conseil. Par exemple l'équilibre entre les sites de La Chaux-de-Fonds et de Pourtalès en termes de nombre de lits de soins aigus, de patients, de postes de travail et de places de formation (conformément à l'initiative populaire du Parti socialiste acceptée par le Parlement cantonal). Enfin, le peuple ne dira pas davantage oui ou non à un site unique de soins aigus: quel que soit le verdict de la votation populaire, cette option donnera lieu à une étude, avec deux questions centrales: un tel site a-t-il sa raison d'être? Et si oui, à quel endroit? ● PHO

Et le Val-de-Travers?

Le Conseil d'Etat et les dirigeants de l'Hôpital neuchâtelois (HNe) invitent la population à refuser l'initiative populaire «Pour une médecine de proximité», dite initiative du Val-de-Travers. Elle demande que l'hôpital du Val-de-Travers retrouve le statut qui était le sien avant 2008: soins aigus, bloc opératoire et maternité.

«Cette initiative est respectable et compréhensible», a commenté Laurent Kurth. «Mais elle n'est pas souhaitable, ni applicable. Elle pourrait même être dangereuse à terme. Et en plus, est coûteuse très cher.» Pas souhaitable, selon les autorités politiques et hospitalières, «car la situation d'avant 2008 posait toute une série de problèmes». Pas applicable, car «l'hôpital du Val-de-Travers n'obtiendrait pas les autorisations fédérales pour fournir certaines prestations en raisons d'un nombre de cas insuffisant. Sans parler d'un gros problème de recrutement des médecins.»

Non à l'initiative, donc. Et cela d'autant plus que «les prestations développées sur le site du Val-de-Travers répondent aux objectifs premiers des initiants et aux besoins de la population», a déclaré Laurent Kurth. Avant d'expliquer: «Avec une policlinique ouverte en permanence, des consultations médicales dans plusieurs spécialités ou encore un Smur (réd: Service médical d'urgence et de réanimation), les prestations fournies garantissent l'essentiel: la qualité des soins, la proximité, la rapidité, l'accessibilité et des équipements hospitaliers». ● PHO

Le coût du statu quo

Ah, le site unique de soins aigus... Ou plutôt les sites uniques, si l'on peut dire, puisque certains se disent également favorables à la création d'un centre unique de traitement et de réadaptation (CTR). Ces CTR sont au nombre de quatre aujourd'hui: La Béroche, Le Locle, Val-de-Ruz et Val-de-Travers.

L'Hôpital neuchâtelois (HNe), en 2011, avait pris position en faveur de la création de ces deux sites uniques, pour des raisons à la fois médicales et financières. Et aujourd'hui? «Au vu de toutes les études menées à ce sujet et de ce qui se passe ailleurs en Suisse, cette double option continue d'apparaître souhaitable», a répondu Claudia Moreno, présidente du conseil d'administration de l'HNe. «Mais il faut faire la part des choses entre ce qui est souhaitable et les contingences de ce dossier, sur le plan politique en particulier. De toute façon, comme une étude doit être menée à ce sujet, nous pourrions faire les comparaisons nécessaires une fois que les conclusions seront connues.»

Directeur général de l'HNe, Laurent Christe a ajouté: «Il faut bien comprendre ceci: quel que soit le résultat de la votation, il faudra des années avant qu'un éventuel site unique de soins aigus soit créé. Si le non l'emporte le 24 novembre, la situation actuelle va perdurer, et cette situation a un coût. A l'inverse, un oui nous permettra de réaliser une étape nécessaire vers l'organisation future de l'hôpital.» ● PHO



Restaurant italien et Pizzeria

Rue du Seyon 27
2004 Neuchâtel
Tél. 032 724 74 61
Fermé dimanche
et lundi jusqu'à 18h30

Saveurs de la cuisine italienne

*Le feu de bois
rallume
son feu...
dans le four...*

*Nous vous attendons
dès aujourd'hui*

Pizza midi et soir / Menu du jour à midi Fr. 18.50 / Suggestions au rythme des saisons

REOUVERTURE

DIVERS

AU MOKA

L'artisan torréfacteur d'un café unique depuis 1949

DANS NOTRE MAGASIN
AU CŒUR DE LA VILLE

Du 25 octobre
au 2 novembre 2013

10% de rabais

Sur tous nos mélanges de cafés et nos dosettes

Café au Moka
Bar - Torréfaction - Magasin

Neuchâtel
Magasin : Concert 4 - Tél. 032 725 54 24
Torréfaction : Prébarreau 8 - Tél. 032 725 53 43
cafes@aumoka.ch - www.aumoka.ch



MANIFESTATIONS

Samedi 2 novembre 2013

8ème Vente des Copines

Vide-ardoire
11h-18h

Salon du Bleu Café
faubourg du lac 27, 2000 NE
www.bleucafe.ch ou www.annexe.ch

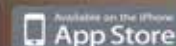
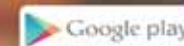
VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ÉVÉNEMENT?



CHARGEZ L'APPLICATION ARCINFO

ENVOYEZ-NOUS UNE PHOTO
ET DEVEZ TÉMOIN LECTEUR

DISPONIBLE SUR



DIVERS

Un anniversaire plein de cadeaux! du 30 oct. au 9 nov.

CONCOURS
À gagner: 2 Renault Clio
d'une valeur totale
de CHF 40'000.-



- Super Jackpot avec
CHF 110'000.- de prix à gagner
- Offres exceptionnelles

Présence obligatoire du gagnant au tirage au sort

Présence obligatoire du gagnant au tirage au sort

CLIO BLANCHE la maladière centre neuchâtel

CONCOURS OUVERT DU 28 OCT. AU 1^{er} NOV. 2013

Bulletin de participation

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____ N°: _____
NPA / Ville: _____
Téléphone: _____ Age: _____

Ce coupon est à déposer dans l'urne prévue à cet effet.
Le tirage au sort se fera le 1^{er} novembre 2013 à 17h30.

Participation ouverte à toute personne de plus de 18 ans à l'exception du personnel des commerces du centre. Concours sans obligation d'achat. La participation entraîne l'acceptation des résultats du tirage au sort. Les prix ne sont ni échangés, ni convertibles en espèces. Le concours ne fera l'objet d'aucune correspondance. La voie juridique est exclue. Les gagnants acceptent que leur nom et leur photo soient publiés. Les gagnants seront avertis personnellement.

CLIO ROUGE la maladière centre neuchâtel

CONCOURS OUVERT DU 2 AU 9 NOV. 2013

Bulletin de participation

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____ N°: _____
NPA / Ville: _____
Téléphone: _____ Age: _____

Ce coupon est à déposer dans l'urne prévue à cet effet.
Le tirage au sort se fera le 9 novembre 2013 à 16h30.

Participation ouverte à toute personne de plus de 18 ans à l'exception du personnel des commerces du centre. Concours sans obligation d'achat. La participation entraîne l'acceptation des résultats du tirage au sort. Les prix ne sont ni échangés, ni convertibles en espèces. Le concours ne fera l'objet d'aucune correspondance. La voie juridique est exclue. Les gagnants acceptent que leur nom et leur photo soient publiés. Les gagnants seront avertis personnellement.

50 COMMERCES & SERVICES WWW.MALADIERECENTRE.CH
GARDERIE KIDS CINÉ BÉBÉBAR 857 PLACES 15 PLACES BUS ÉCOLOGIQUE



la maladière centre
neuchâtel

MÉCÉNAT La BCN remet pour la dernière fois son prix à la culture et réduit le montant de son prix à l'innovation. Mais le soutien reste important.

Crème d'entreprise récompensée

FRANÇOISE KUENZI

Les cosmétiques éthiques de la société Zilooa, le court-métrage «La vie de château» de Maria Nicollier, le spectacle «Les trois mousquetaires» des Batteurs de pavés et la création «La mouette» par cinq compagnies de théâtre indépendantes: ces quatre projets ont été distingués par la Banque cantonale neuchâteloise (BCN), qui remettait hier soir à La Chaux-de-Fonds ses prix annuels à l'innovation et à la culture.

Des prix qui vont être remaniés, cinq ans après avoir été lancés dans le cadre du 125^e anniversaire de la BCN. Ou plutôt, comme l'a relevé sa présidente Manuela Surdez, «mieux adaptés à la réalité des dossiers que nous recevons». Ainsi, le montant du prix Innovation, qui était jusqu'ici de 500 000 francs par an, passe à 300 000 fr., somme qu'ont reçue les trois fondatrices de la société Zilooa, qui s'est spécialisée dans le développement et la production – confiée à l'en-

treprise neuchâteloise Inter-cosmetica – de cosmétiques éthiques de haut de gamme.

Quant au prix Culture, doté de 120 000 francs, il sera abandonné sous sa forme actuelle, mais intégré à la somme dont dispose la Fondation culturelle de répartition, qui remet régulièrement, tout au long de l'année et depuis 1983, de nombreux soutiens à la création artistique: «Nous recevons toujours plus de demandes dans le domaine culturel, mais celles-ci concernent souvent des plus petits montants», explique Manuel Surdez. En tout, dès l'an prochain, c'est donc deux fois 300 000 francs que la BCN distribuera, soit à travers son prix Innovation, remis en principe à un lauréat, soit à travers sa fondation, et dans ce cas à de nombreux bénéficiaires.

«Soutien extraordinaire»

Pour l'année 2013, les dossiers primés sont malgré tout de qualité. «Nous avons des projets qui nous font rêver, et c'était un plaisir de les découvrir», ajoute Manue-



Sarah Zafferri (à gauche), Soraya El Karidi-Jan et Zahra Banisadr ont séduit le jury du prix BCN Innovation, qui a reçu onze dossiers, en diminution, et qui a décidé d'en récompenser un seul, à 100% féminin. SP

la Surdez. Les lauréats ont longuement remercié la BCN: «C'est un soutien extraordinaire pour le monde de la culture», relève ainsi la réalisatrice Maria Nicollier, qui s'appête à tourner un court-métrage de fiction à

Valangin. Pour les Batteurs de Pavés, Manu Moser souligne le geste important d'une banque en faveur d'une compagnie de spectacles de rue. Quant à Jean-Michel Potiron, metteur en scène de «La mouette» de

Tchekhov, il insiste sur le pari énorme d'avoir pu réunir cinq compagnies, avec 13 comédiens et figurants, et de surcroît de partir en tournée. Un projet impossible sans soutien de mécènes tels que la BCN. ◉

AMBITIONS MONDIALES

Les trois fondatrices de Zilooa, Soraya El Kadiri-Jan, Zahra Banisadr et Sarah Zafferri, vont consacrer leur prix de 300 000 fr. à développer une crème solaire à fort indice de protection, ainsi qu'à adapter leur communication à leurs produits haut de gamme, nous ont-elles confié. Leurs crèmes respectueuses de l'environnement et de la peau, dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises dans ces colonnes depuis la création de la société, fin 2011, sont déjà en vente dans plusieurs villes et stations suisses, notamment à Neuchâtel (Tripet), Verbier, Genève, Saanen et Gstaad, où Zilooa était d'ailleurs partenaire du tournoi de tennis.

«Nous devons désormais penser à sortir des frontières», indique Zahra Banisadr. «Dans un premier temps l'Europe, puis la Chine.» Hébergée au sein du parc technologie Neode, la société Zilooa profile la région neuchâteloise dans un autre domaine que la microtechnique ou l'horlogerie. Et féminise la création d'entreprise! ◉



«LA MOUETTE» Mise en scène par Jean-Michel Potiron, la pièce de Tchekhov réunit cinq compagnies de théâtre indépendantes suisses et françaises, sous l'égide de l'association la Mouette. La BCN soutient le projet à hauteur de 30 000 francs. Présenté dans nos colonnes le 15 octobre dernier, le spectacle est donné au Temple allemand, à La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 3 novembre. Attention: il ne reste plus que quelques places pour les 1^{er} et 2^e novembre. Il partira l'an prochain en tournée à Epinal et Besançon.



«LES TROIS MOUSQUETAIRES» Dirigée par Manu Moser, la compagnie les Batteurs de Pavés sera le 14 juin à Neuchâtel, puis en août à La Chaux-de-Fonds, pour présenter un spectacle-marathon de 8 heures dans les deux villes, en collant au texte de Dumas mais en jouant avec l'espace urbain. Le projet a reçu 30 000 francs.



«LA VIE DE CHÂTEAU» La réalisatrice Maria Nicollier reçoit 60 000 fr. pour son projet de court-métrage, qu'elle tournera cet hiver à Valangin. L'histoire est celle de la difficile adaptation d'une famille richissime qui débarque dans une commune médiévale. «Cela devrait être le pilote d'une série en 6 épisodes», relève Maria Nicollier, codirectrice de REC Production à Neuchâtel SA. La BCN espère que ce soutien «servira de tremplin à une réalisatrice talentueuse». SP

STARTUP WEEKEND Trois lauréats ont été désignés dimanche soir par un jury séduit par la qualité des présentations.

Neuf projets nés en 54 heures intensives à Neuchâtel

Adme Sense pour des anesthésies plus sûres, My Study Box pour un partage en ligne de résumés de cours, et Juke Beer pour choisir sa musique dans les bars: ce sont les trois projets qui ont été primés dimanche à l'issue du deuxième Startup Weekend organisé à Neuchâtel.

La manifestation a réuni environ 80 participants durant 54 heures. Neuf projets ont finalement abouti devant le jury final, qui a dû trancher à la suite d'autant de présentations rapides, sous formes de «pitches».

Au premier rang, Adme Sense est un projet mené par deux chercheurs de l'EPFL. Il permet de suivre et de mesurer en temps réel la concentration d'un anesthésique dans le sang avec un



L'équipe de Juke Beer tout sourire, emmenée par les Neuchâtelois Sébastien Wagnière et Fabien Donius (2^e et 3^e depuis la gauche). SP

capteur électro-chimique. Le dispositif permet aux anesthésistes de maintenir la concentration du

médicament dans une certaine fourchette tout en évitant l'intoxication. «Il nous a spéciale-

ment convaincus car il répond à un besoin réel, celui de rendre les anesthésies plus sûres, et qu'il correspond au type de produits que nous recherchons dans le canton de Neuchâtel», explique Caroline Gueissaz, membre du jury et directrice des Business Angels de Suisse romande. «Et les auteurs ont rencontré durant le week-end des responsables du domaine à l'Hôpital neuchâtelois, qui ont validé leur projet ainsi que le prix de vente prévu.»

Etre son propre DJ au bar

A la deuxième place, My Study Box vise à mettre en ligne des résumés et supports de cours destinés à des étudiants, validés au préalable par des experts et qui peuvent, ensuite, être achetés à

la pièce ou être consultés à travers un système d'abonnements.

Enfin, le troisième projet, initié par un tandem de Neuchâtelois, Sébastien Wagnière et Fabien Donius, s'adresse aux gérants de bars, qui peuvent proposer à leurs clients, via une application mobile, de choisir eux-mêmes la musique qui est diffusée dans l'établissement.

Le projet s'appelle Juke Beer. «C'est une idée que nous avons déjà depuis quelque temps, mais le Startup Weekend nous a permis de transformer cette idée en projet», explique Sébastien Wagnière. «Et on va essayer d'en faire quelque chose: un bar de La Chaux-de-Fonds est déjà prêt à collaborer pour tester notre application, et nous souhaitons par la suite organi-

ser une grande soirée pour accompagner le lancement. Mais nous n'en sommes pas encore à la création d'une société...»

En effet, un week-end ne suffit pas pour fonder une entreprise! «Mais il s'agit d'un booster: en deux jours, les équipes effectuent un travail qui, en temps normal, prendrait au moins deux mois», relève Caroline Gueissaz. «L'objectif est avant tout de déterminer si une idée, au départ plus ou moins farfelue, peut devenir un business.»

Et de se dire persuadée que que plusieurs projets présentés à Neuchâtel deviendront réalité, et pas uniquement les trois gagnants. Des gagnants qui n'ont pas droit à une autre récompense que les félicitations du jury. Et l'envie d'aller de l'avant. ◉ FRK

6 RÉGION

URGENCES SANITAIRES Moins d'un mois avant les votations, les pompiers ambulanciers précisent pourquoi ils rejettent l'externalisation de la centrale à Lausanne. Ils croient à l'alternative cantonale.

Ils militent pour un 144 neuchâtelois

DELPHINE WILLEMIN

Des litres d'encre ont déjà coulé au sujet d'une externalisation de la centrale 144 en terre vaudoise, sur laquelle les Neuchâtelois se prononceront le 24 novembre. Pas évident pour les citoyens de savoir quoi voter sur un sujet aussi sensible et technique que les urgences sanitaires. Pour les référendaires, soit les associations de personnel des services d'incendie et de secours (SIS) des Montagnes et de Neuchâtel, pas besoin de passer par Lausanne. Il existe une solution neuchâteloise à portée de main. Leur alternative est soutenue par les Villes de La Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel et du Locle.

Comme tous les acteurs concernés, les référendaires jugent la situation actuelle insatisfaisante. En premier lieu parce que les appels sanitaires urgents sont traités par la Police neuchâteloise, dont le personnel n'a pas de formation médicale. Le tri des appels n'est pas optimal, avec des répercussions sur la vitesse d'intervention.

Le vrai problème

Les opposants veulent créer une centrale d'alarme dans le canton, baptisée Fondation urgences secours neuchâteloise (FUS-NE), qui regrouperait tous les appels urgents: médecine de garde, hotline pédiatrique, urgences médicales (144) et feu



Les opposants à l'externalisation du 144 à Lausanne jugent le projet boiteux, car il ne prend pas en compte les alertes incendies. RICHARD LEUENBERGER

(118). A leurs yeux, une telle solution est viable, plus efficace et pourrait être mise en place en six mois.

«Nous voulons remettre le vrai problème au cœur du débat», précise Cédric Jaccoud, sapeur-pompier ambulancier au SIS Neuchâtel et président du comité référendaire. «Que les choses soient bien claires, le projet neuchâtelois serait piloté par une fondation indépendante. Il n'a jamais été question que les SIS de Neuchâtel aient la mainmise là-dessus.»

Pour les référendaires, l'externalisation du 144 est une «fausse bonne solution». Elle ne tient pas compte des alarmes incendie et maintient des doublons. «Le

canton n'est responsable que des alarmes, alors que les moyens sont du ressort des communes, c'est boiteux et ça entraîne un report de charges sur les communes», note Stéphane Cosandier, du comité référendaire. Reste que la délocalisation n'est prévue que pour une première période de trois ans, le temps que le Conseil d'Etat étudie une variante neuchâteloise.

Le gouvernement a d'ores et déjà rejeté le projet FUS-NE. Il estime que le personnel n'aurait pas la qualification requise et que les exigences de supervision médicale ne seraient pas respectées. Faux! Rétorquent les opposants. Leur structure compren-

drait des infirmiers expérimentés, des sapeurs-pompiers professionnels et des ambulanciers formés. Ce projet prévoit aussi la présence à 40% d'un médecin urgentiste. «Et des régulateurs d'autres cantons seraient disposés à venir nous former», note Cédric Jaccoud.

Pour le quidam, difficile de comprendre pourquoi les SIS s'opposent à l'option lausannoise, largement adoptée par le Grand Conseil et soutenue par les milieux de la santé, dont l'Hôpital neuchâtelois et la Société neuchâteloise de médecine. «C'est logique que les médecins soutiennent ce projet, puisqu'il règle les aspects médicaux. Le pro-

blème, c'est qu'il crée d'autres problèmes.» Selon Cédric Jaccoud, «des ambulanciers et des ambulances seraient réquisitionnés en permanence pour être prêts à répondre à la centrale vaudoise. S'il n'y a pas d'appels, ils resteront sans rien faire à la caserne, alors qu'ils pourraient être utiles à des urgences incendie. On perd une polyvalence qui a fait ses preuves.»

Autre reproche adressé au système actuel: un mauvais tri entraîne des départs d'ambulances inutiles. «C'est vrai, mais ça reste marginal», selon Cédric Jaccoud. Il explique que des ambulances se déplacent parfois en priorité 1, avec sirène et feux bleus (urgence vitale), alors qu'elles pourraient faire le trajet en priorité 2 (sans sirène et feux; pas d'urgence vitale). «Mais elles devraient sortir de toute façon, et elles prendraient plus de temps.»

Les référendaires affirment que leur projet coûterait 3 millions de francs par an. «Ça reviendrait moins cher que le projet du Conseil d'Etat, qui dépasserait les 5 millions, en comptant tout.»

INFO

Portes ouvertes aux SIS: Les pompiers ambulanciers ouvrent les portes de leurs casernes à la population: à La Chaux-de-Fonds les 13 et 20 novembre (17h30 et 20h); à Neuchâtel, le 1er novembre (19h30), le 2 (10h-17h), 3 (14h), 8 (19h30), 9 (10h-17h) et 10 novembre (14h). www.144-ne.ch

NEUCHÂTEL Les tarifs de l'incinération

Une erreur s'est glissée dans notre article concernant les futurs travaux prévus au cimetière de Beauregard, paru dans notre édition de samedi. Pour être incinéré au crématoire de Neuchâtel, il faut déboursier 285 francs pour un défunt domicilié à Neuchâtel. Pour une personne externe, le coût s'élève à 500 francs et non pas 350 francs, qui était le prix jusqu'au 31 décembre 2012. Ces prix comprennent l'incinération, le procès-verbal de celle-ci et l'urne, sans cérémonie ou autre prestation. A La Chaux-de-Fonds, le prix de l'incinération augmentera, à partir du 1er janvier 2014. En attendant, les prix sont de 222 francs pour un habitant de cette ville et de 444 francs pour les autres défunts. Le futur prix de 385 francs pour un Chaux-de-Fonnier que nous avons mentionné ne nous avons mentionné pour l'instant qu'un montant arbitraire, puisque le dossier est à l'étude. **OLPA**

LA TÈNE Michel Muster aux finances

Siégeant pour la première fois en petit comité après avoir été élu jeudi dernier, les membres du Conseil communal de La Tène se sont répartis, hier soir, les dicastères. Tant attendue, la nouvelle de savoir qui se chargerait des finances est ainsi tombée. Le tout frais président de commune Michel Muster (PS) hérite de ce dicastère auparavant en mains de l'ex-président de l'exécutif Serge Girardin. Silvia Praz (PLR) fait office de suppléante en la matière et devient directrice de la sécurité publique, de la culture, des sports et des loisirs. Michel Muster s'est également vu attribuer l'administration, la santé et la prévoyance sociale. Daniel Rotsch (PS) se chargera du trafic et de l'aménagement du territoire, tandis que Martin Eugster (Entente) gèrera les bâtiments, les travaux publics et la Comul. Le nouvel élu PLR Yannick Butin dirigera l'économie, l'enseignement et les naturalisations. **FLV**



144 NEUCHÂTELOIS Sur cette maquette, le comité référendaire présente son projet de 144 en terre neuchâteloise. Il n'y aurait plus qu'un seul interlocuteur.



144 EXTERNALISÉ Cette maquette illustre la centrale 144 externalisée à Lausanne (en bas à gauche). Les trois centrales SIS actuelles seraient maintenues.

PUBLICITÉ

Les placements, trop complexes ? Nous sommes là pour vous les expliquer.

La banque avec des solutions pour la clientèle privée et les entreprises.
Dans tous les secteurs – également dans le Private Banking.

Convenez d'un rendez-vous
pour un conseil personnalisé sur
www.prendre-rendez-vous.ch

www.valiant.ch

VALIANT

LAC DE BIENNE Douze mois avec sursis requis contre le plaisancier inculpé.

L'accusé muré dans son mutisme

Plus de trois ans après le drame, le procès de l'homme accusé d'avoir happé avec son bateau une femme sur le lac de Biemme s'est ouvert hier. Le ministère public a requis 12 mois de prison avec sursis pour homicide par négligence contre le septuagénaire. La défense a réclamé l'acquittement.

L'accusé n'a fait aucune déclaration devant le Tribunal régional du Jura bernois-Seeland. «Je n'ai rien à dire», a-t-il déclaré à trois reprises à la juge unique qui l'interrogeait notamment sur sa situation familiale et sur le déroulement des faits. Son audition n'aura finalement duré que deux minutes.

Lors de son entrée dans une salle bondée, cet homme de 77 ans n'a pas regardé la trentaine de journalistes. Il a immédiatement pris place en face de la juge et s'est retranché dans son mutisme.

Vive émotion

Le drame survenu le 11 juillet 2010 en fin d'après-midi sur le lac de Biemme avait suscité une vive émotion dans toute la Suisse. Une jeune femme de 24 ans, qui était à bord d'un canot pneumatique avec son fiancé, a eu les jambes déchiquetées par l'hélice d'un ba-

Le prévenu conteste son implication et se présente comme une victime de la justice et des médias.



L'accusé, un homme de 77 ans (à droite), n'a fait aucune déclaration devant le Tribunal régional du Jura bernois-Seeland. KEYSTONE

teau à moteur qui avait percuté leur embarcation. La jeune femme était morte d'une hémorragie dans les bras de son fiancé. Le pilote du bateau avait poursuivi sa course. Les soupçons s'étaient rapidement portés sur le prévenu, un retraité domicilié dans la région. Tout au long de l'instruction, cet homme et les deux femmes à bord de l'embarcation, son épouse et sa belle-sœur, ont déclaré n'avoir rien remarqué d'anormal le jour du drame.

L'accusation s'appuie sur les déclarations de témoins et sur le résultat des analyses des substances retrouvées sur la vis de l'hélice du bateau pour conclure à la responsabilité de l'accusé.

Le prévenu conteste son implication malgré des indices clairs et il se présente comme une victime de la justice et des médias, a souligné la procureure Silvia Hänzi. Selon elle, l'accusé naviguait sur le lac au moment des faits.

La description du bateau responsable de l'accident qui a été faite par l'ami de la victime et par des personnes qui se trouvaient au bord du lac correspond à celui que possède le prévenu, a souligné la procureure.

Particules d'os sur la vis de l'hélice

Le portrait du pilote du bateau de luxe dressé par les témoins correspond à celui du septuagénaire, selon le ministère public, qui juge ces témoignages crédi-

bles. Autre élément à charge selon l'accusation, les traces humaines qui ont été retrouvées sur la vis de l'hélice. Une expertise a permis d'identifier des particules d'os sur cette pièce du bateau. Les blessures mortelles infligées à la jeune Argovienne peuvent avoir été causées par une hélice du même type que celle de l'embarcation du prévenu, selon une autre expertise.

Pour l'accusation, l'inattention et la mauvaise vue du navigateur sont à l'origine de cet accident.

L'accusé souffrait au moment des faits d'une maladie des yeux qui réduisait son acuité visuelle. Deux jours après le drame, il a subi une première opération à un œil. La procureure a également demandé que l'accusé soit condamné à verser une amende de 14'400 francs.

Pas de preuves

Sans surprise, la défense a plaidé l'acquittement. Pour l'avocat Peter Saluz, aucun élément ne permet de conclure à la culpabilité du septuagénaire. Il s'est employé dans sa longue plaidoirie à remettre en cause les conclusions des diverses expertises qui laissent selon lui de nombreuses questions sans réponses. Surtout, la défense a souligné qu'aucune trace d'ADN de la victime n'avait été retrouvée sur l'hélice du bateau.

L'avocat a estimé que des erreurs et des préjugés à l'égard de son client ont jalonné l'instruction pénale. Pour la défense, aucun élément tangible ne vient donc accréditer la thèse de la culpabilité. Les éléments osseux décelés sur la vis ne seraient pas concluants et les analyses scientifiques auraient été bâclées. L'avocat a remis en cause les conditions dans lesquelles la reconstitution de l'accident a été faite.

Les témoignages portant sur la description du pilote ne permettent pas non plus d'identifier formellement l'accusé. Fort de tous ces éléments, l'avocat a demandé outre l'acquittement, des indemnités à l'égard de son client et que les frais de procédure soient à la charge de l'Etat.

Aucun témoin n'a été cité lors de ce procès. L'ami de la victime n'était pas non plus présent. Le verdict sera rendu mercredi à 14 heures. **ATS**

NEUCHÂTEL Contes belges et brésiliens

Sophie Clerfayt est la troisième invitée de la saison de l'association Paroles. Jeudi 7 novembre, la conteuse grimpera sur les planches du Salon du Bleu café, à Neuchâtel, pour narrer des histoires sur le thème «Du côté de chez moi».

Des textes qui évoquent sa culture belge. «Du côté de chez moi» est tissé de contes et légendes du cru. Sophie Clerfayt dit aussi des contes d'un pays lointain, le Brésil.

En mission humanitaire

Pendant trois ans, elle a vécu à Rio de Janeiro, «en mission humanitaire, en lien avec la violence dans les favelas». Un pays où elle s'est sentie «absolument» chez elle. La conteuse prépare un spectacle qui raconte l'histoire d'un roi parti d'Afrique pour se retrouver esclave au Brésil. Réservations indispensables sur www.associationparoles.ch ou auprès de Paroles, au numéro de téléphone 078 724 36 46. **COMM**

PAPILIORAMA Un leopardus pardalis a vu le jour le 12 octobre à Chiètres.

Ce bébé Ocelot va bien, mais il se cache

Deux mois avant Noël, le Papiliorama de Chiètres se réjouit d'un grand cadeau: le 12 octobre 2013, à 16h21 exactement, la femelle ocelot Marianne a mis au monde un petit. Le jeune ocelot est en pleine forme et commence déjà à découvrir son univers proche.

Marianne a installé un nid dans lequel son bébé passera les six à huit premières semaines de sa vie, avant de faire ses premiers pas dans l'enclos. Instinctivement, Marianne se montre nerveuse si on tente de s'approcher de son petit. Même les gardiens d'animaux les dérangent le moins possible en posant la nourriture dans un coin éloigné de l'enclos.

Un excellent chasseur

Pour l'instant, la femelle ocelot et son petit ne peuvent être vus par les visiteurs, raison pour laquelle la fondation Papiliorama a installé une caméra. Au Papiliorama, les images sont transmises sur un écran.



Le bébé ocelot est entre de bonnes griffes. Sa mère Marianne ne laisse personne l'approcher. **SP**

L'ocelot (*leopardus pardalis*) a une aire de répartition très vaste allant du Sud des Etats-Unis à travers l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud. Ce chat de taille moyenne au beau pelage tacheté est surtout terrestre, mais il sait également très bien grimper et nager. C'est un excellent chasseur qui se nourrit de mammifères de petite et moyenne taille, d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles et de poissons. Après un temps de gestation de 70 à 80 jours, la femelle donne naissance à un ou deux petits.

Espèce menacée

L'ocelot est une espèce menacée, principalement à cause de la destruction de son habitat et la chasse illégale pour sa fourrure. Le Papiliorama contribue très concrètement à la protection de l'ocelot dans le terrain grâce à sa réserve naturelle de Shipstern au Belize (www.itcf.ch). **COMM**

MÉMENTO

CRESSIER

Halloween au cœur du village.

Vendredi dès 18 heures, petits et grands monstres vont envahir la place du village de Cressier. Bougies à l'intérieur des citrouilles et bonbons aideront à les repousser des habitations: Mais sur la place du village l'Association de développement de Cressier (ADC) servira la soupe des sorcières et une classe du collège proposera des crottes de chauve-souris à déguster et de la boisson à base de bave de limace pour s'hydrater.

AVIS TARDIF

fsrm
Conférence publique
L'astronomie de la montre
Ilan Vardi, EPFL
Mercredi 30 oct, 19h30
Neuchâtel, Hôtel DuPeyrou
Salle de l'Académie
Entrée libre



La Tarentelle rassemble sur scène plus d'une soixantaine de choristes, musiciens et enfants du petit chœur. Sans oublier le chef de chorale David Lack. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

SAVAGNIER Dès vendredi, la troupe chantera des standards suisses à la Corbière.

La chorale de la Tarentelle se met au diapason helvétique

ANTONELLA FRACASSO

Pour son prochain spectacle, la Tarentelle joue la carte helvétique. Dès vendredi et pour cinq représentations, les choristes interpréteront des standards de la musique suisse à la salle de la Corbière, à Savagnier. Derrière le label «Swiss made», titre du prochain show musical, sont regroupées plus d'une douzaine de chansons d'auteurs compositeurs dans le vent.

Des airs de Bastian Baker, Stress ou encore Stefan Eicher enchanteront le public pendant près d'une heure trente de spectacle. Sans oublier des groupes plus régionaux, à l'instar du très jurassien Carrousel.

Sur scène, 55 choristes et cinq musiciens feront le show. Le public pourra également découvrir «le petit chœur, composé de cinq enfants âgés de six à huit

ans», explique le Sylvagnin Eddy Blandenier, président de l'association la Tarentelle et également choriste.

Ce voyage musical cent pour cent suisse existe grâce à la complicité de son chef David Lack et du musicien neuchâtelois Cédric Liardet, des Rambling Wheels. Le premier a réalisé les arrangements vocaux sur mesure pour la Tarentelle. Le second a conçu les partitions d'orchestre pour une belle brochette de musiciens. «C'est l'occasion de faire découvrir des morceaux helvétiques, tout en y ajoutant notre style et notre sensibilité», raconte David Lack.

Expérience et générosité

Depuis 2006, le Neuchâtelois David Lack est le chef de chorale de la Tarentelle. Il a dépoussiéré un répertoire considéré quelque peu désuet par certains. Par ailleurs, sa pré-

« De la musique suisse oui, mais avec une touche de modernité. »



DAVID LACK
CHEF DE CHORALE
LA TARENTELLE

sence avait été largement souhaitée par les choristes au moment du départ de l'ancien chef de chorale. Séduit, le président de l'association ne tarit pas d'éloges sur David Lack. «Nous sommes presque tous amateurs

sauf quelques musiciens. Je trouve génial que la Tarentelle puisse bénéficier des compétences de David Lack. Son expérience de la scène et sa générosité amène beaucoup à la chorale.»

Le chef de chorale n'a pas hésité à entraîner les choristes dans son univers, parfois de manière inattendue, comme en 2009 avec le spectacle «Les enfoirés». Une performance qu'il compte reproduire avec «Swiss made». «De la musique suisse oui, mais avec une touche de modernité», conclut David Lack en souriant. ●

INFO+

Cinq représentations
La Tarentelle présente «Swiss made», à la salle de la Corbière, à Savagnier, ve, sa, 8 et 9 nov. à 20h, di à 17 heures. Réservations par sms au 078 897 29 97 ou par courriel à la.tarentelle.savagnier@gmail.com Reprise du spectacle le di 9 fév. à 17h à l'Espace Perrier, à Marin. www.latarentelle.ch

CRESSIER

Seul en scène fait un tabac

«Chaleur et intimité», la recette élaborée par les organisateurs de Seul en scène a ravi plus de 200 spectateurs, samedi soir, à la Maison Vallier, à Cressier. Pour cette quatrième édition, Tété (F), Miro (F) et Brendan Adams (RSA), tour à tour «poétiques, grinçants et émouvants, ont livré une prestation de haute tenue», commente Yann Berger, initiateur de ce festival à la thématique originale. Image marquante de la soirée: Tété, guitare en main est monté sur une chaise au beau milieu d'une salle où tous les spectateurs étaient debout.

La manifestation devrait boucler sur des comptes équilibrés. Les organisateurs, heureux de leur succès, se disent déjà prêts à plancher sur une cinquième édition. «Soirée magique», «Un événement vrai, beau, bon et sincère», tels sont les commentaires émanant des spectateurs, entendus dans la salle boisée de la Maison Vallier,

par les organisateurs de cette soirée. «Ravis par l'accueil, les trois chanteurs n'ont pas caché leur plaisir, témoignant, directement sur leurs comptes Facebook respectifs, de la joie qu'ils ont éprouvée en se produisant à Cressier», commentent les organisateurs. «Un partage d'émotions auquel tiennent les organisateurs de Seul en scène.»

Le tout nouvel espace La rencontre, décoré par un artisan local, a en outre permis aux spectateurs de partager un moment avec les artistes de cette quatrième édition du festival cressicois.

Si les comptes ne sont pas encore bouclés (le budget s'élève à quelque 20 000 francs), ils devraient être équilibrés. «Une excellente nouvelle pour l'équipe de villageois qui se démène pour cette manifestation», concluent en chœur les frères Yann et David Berger, initiateurs de cette manifestation hors du commun. ● COMM-FLV



Tété au milieu du public de la salle Vallier. PIERIK FALCO

MÉMENTO

BÔLE

Fête de la courge. Demain dès 18 heures, dans la cour de la maison de commune de Bôle, la courge sera à l'honneur. Au programme figurent le concours du plus beau déguisement de la soirée et de la courge sculptée de la manière la plus originale. Des contes pour les enfants feront en outre partie de la manifestation, sans oublier la soupe à la courge qui sera offerte à tous.

PUBLICITÉ

17^e JOURNÉE
INTERNATIONALE
DU MARKETING
HORLOGER



services
après-vente :
nouvelles exigences

Judi 7 novembre, de 9h00 à 16h00
Arc en Scènes, Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Inscription et programme complet sur www.marketinghorloger.ch

Organisation : Association des Journées de Marketing, Swiss Marketing : Club Neuchâtel et Club Transjura

- «Customer's Voice» – Analyse des réactions après-vente sur les blogs et forums
- L'inadéquation entre la projection de l'image au niveau de la communication et les prestations du SAV
- La difficulté d'avoir de bons horlogers pour le SAV mondial
- Table ronde : Que se passe-t-il après la vente?
- Présentation des 3 meilleures communications de la Journée de Recherche en Marketing Horloger (JRMH)
- Table ronde des experts
- Remise du Prix JIMH, offert par TAG Heuer pour la meilleure communication
- «Data Capture» – Utiliser les nouvelles technologies pour mieux connaître et comprendre les besoins du client après-vente
- Impression 3D métallique – Une révolution en marche

UDÏTIS

market
magazine

haute école
neuchâtel berne jur

arc
gestion
neuchâtel delémont

L'EXPRESS arc
L'Impartial arc

BOUDRY Le centre culturel lance sa nouvelle saison avec une comédie de mœurs interprétée par sa troupe maison, les Amis de la scène. «L'huître» sera jouée jusqu'à la fin de l'année.

Humour et émotions à la Passade

NICOLAS HEINIGER

Pour rendre son épouse jalouse et la faire s'intéresser à nouveau à lui, un mari engage une jeune actrice un peu nunuche pour jouer le rôle de sa maîtresse. Tel est l'argument de départ de «L'huître», la nouvelle pièce interprétée par les Amis de la scène, la troupe maison du centre culturel de la Passade, à Boudry. Elle sera à l'affiche jusqu'en décembre.

«Il s'agit d'une comédie de mœurs, drôle, mais aussi tendre. Le sujet est traité avec beaucoup de sensibilité», détaille Raymond Aeby, directeur de la Passade.

« Il s'agit d'une comédie de mœurs, drôle et tendre. »



RAYMOND AEBY
DIRECTEUR
DE LA PASSADE

«C'est une pièce bien écrite, avec beaucoup de bons mots et un rythme très soutenu.» Après «Un vrai bonheur» et «Les vérités vraies», c'est la troisième pièce du Français Didier Caron adaptée par la troupe de la Passade. «On s'est rencontrés, on a de bons contacts avec lui», note Raymond Aeby. La pièce, mise en scène par Gérard William, comporte quatre personnages, donc



«L'huître», ou quand un mari fait croire qu'il a une maîtresse pour rendre sa femme jalouse. SP-PIERRE-WILLIAM HENRY

quatre comédiens. «Cela représente beaucoup de travail pour chacun d'entre eux», souligne Raymond Aeby. Qui précise qu'avec la crise, il est devenu très difficile de trouver des pièces contemporaines écrites pour une dizaine d'acteurs: «Pour des raisons économiques, les auteurs n'en écrivent plus».

Des Roumains et du gospel

La musique sera également à l'honneur dans cette nouvelle

saison de la Passade. Le 14 novembre, trois musiciens roumains établis en Belgique seront rejoints sur la scène de La Passade par le quintette du joueur de flûte de pan neuchâtelois Cédric Monnin. Ces notes entrent en résonance avec les tableaux de la Neuchâteloise d'origine roumaine Veronica Tetu, qui exposera ses toiles du 17 novembre au 23 février.

Le 28 novembre, ce sera au tour du groupe des trois chan-

teurs et des trois chanteuses de l'ensemble de gospel sud-africain Voices of Africa. «Ils chantent à capella, c'est très puissant et de grande qualité», commente Raymond Aeby. Le sextet s'était déjà produit au Buskers Festival de Neuchâtel et c'est par ce biais qu'il jouera à Boudry.

Côté finances, La Passade, qui bénéficie d'un soutien de la Ville de Boudry, mais pas de véritables subventions, reste «sur le fil», selon son directeur. «On doit rester

prudent avec l'engagement d'artistes», note Raymond Aeby. Il se réjouit pourtant du succès de la pièce de la saison dernière, «Le grand bain», jouée 43 fois. Quant aux Jeudis-Musique, ils ont désormais trouvé leur public. «Un bon noyau de fidèles vient sans connaître. Ils nous font confiance.»

INFO

«L'huître»: Le vendredi et samedi à 20h30, le dimanche à 17h. Renseignements et réservations sur www.lapassade.ch

JURA BERNOIS Enquête favorable aux éoliennes

Les riverains des éoliennes n'auraient pas grand-chose à redire à la présence de ces installations, selon une enquête. Une minorité faible (6%), mais très active, s'y oppose. Des mesures devraient donc être prises pour favoriser l'acceptation de cette source d'énergie.

L'enquête, publiée par l'Office fédéral de l'énergie (Ofen), a été effectuée auprès de 467 personnes habitant au moins de 5 km des sites éoliens d'Andermatt (UR), Collonges (VS), Entlebuch (LU), Martigny (VS), Mont-Crosin (BE), Le Peuchapatte (JU) et Saint-Brais (JU).

Il en ressort que 78% des riverains sont favorables à ce type d'énergie et que 76% juge nul ou faible l'impact sur le bien-être. Parmi les avantages cités figurent la modernité de la technique ainsi que les contributions à la protection de l'environnement, à l'indépendance énergétique et à la sortie du nucléaire.

Les opposants, bien que très minoritaires, se mobilisent fortement: 36% adhèrent à une association ou écrivent des lettres de protestation. Les critiques face aux éoliennes portent en premier lieu sur le bruit, mais aussi sur la signalisation, l'effet d'ombre, le mouvement rotatif, l'impact sur le paysage et les atteintes portées aux oiseaux et aux chauves-souris.

Près d'une personne interrogée sur cinq perçoit une gêne moyenne à forte sans toutefois que cela la stresse. Des symptômes, comme une difficulté à s'endormir, sont évoqués par 6 pour cent.

Les nuisances durant la phase de construction sont décisives: plus elles sont fortes moins les éoliennes seront ensuite acceptées. Les riverains de sites potentiels ont d'ailleurs une attitude plus négative que ceux des parcs éoliens existants. **ATS**

LA CHAUX-DE-FONDS Vers la constitution d'un patrimoine iconographique.

Immortaliser le canton en images

Patineurs sur le Doubs, constructions de neige, corso de la Braderie... On connaît bien dans les Montagnes neuchâteloises les clichés du photographe chaux-de-fonnier Fernand Perret (1915-1995) qui immortalisa avec passion sa région et dont le fonds est conservé à la Bibliothèque de la Ville. D'autres photographes ont participé entre la fin du 19e et le milieu du 20e siècle à la constitution du patrimoine photographique du canton. «Mais si certaines collections font référence, elles sont fragmentées, géographiquement mal équilibrées et chronologiquement dispersées, et ne représentent pas le canton dans sa diversité», indique Jacques-André Humair, directeur des Bibliothèques de la Ville.

D'où l'idée de lancer un concours autour d'une «Enquête photographique neuchâteloise» pour constituer progressivement un patrimoine iconographique cantonal.

«Vu son mandat cantonal, la Bibliothèque de la Ville va confier ce mandat tous les deux ans à un photographe, sur la base d'une



Une machine à fondre la neige immortalisée en 1938 par le photographe Fernand Perret. BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

mise au concours (...) Le sujet sera défini en fonction des dossiers qui seront déposés.»

Bourse de 20 000 francs

Les photographes, professionnels, sont invités à envoyer leur candidature avant le 1er mars 2014. «Le dossier doit comprendre leur projet d'enquête et quelques esquisses, ainsi que des exemples de leurs travaux passés, publications, portfolios, etc.», a

précisé Christophe Brandt, directeur de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP) et membre du comité de pilotage.

Si le concours est ouvert aux photographes hors canton, le thème doit lui être en relation avec le canton de Neuchâtel (lieux, événements, personnalités, etc.) et l'enquête inédite au moment du dépôt du projet, peut-on lire dans le règlement. **SYB**

«Ce n'est pas l'affaire de quelques jours ou de quelques semaines. Les candidats doivent plutôt compter cinq à six mois de travail», souligne encore Christophe Brandt. Une bourse de 20 000 francs au maximum sera mise à la disposition du lauréat pour réaliser son projet. «Au cas où aucun dossier ne conviendrait, la Bibliothèque de la Ville se réserve la possibilité de procéder par appel direct, mais je n'ai aucun souci là-dessus», ajoute Jacques-André Humair.

Les tirages de l'enquête seront ensuite intégrés aux collections du Département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville. «Ils pourront également faire l'objet d'une exposition», annonce Lada Umstätter, conservatrice du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds (MBA). C'est la première fois qu'un musée portera un tel projet.

A compter de mars 2014, date du choix du professionnel et de la thématique par le jury, le photographe aura une année pour réaliser son enquête. Elle sera présentée au public à l'automne 2015. **SYB**

FONTAINEMELON

Pinocchio en conte musical

Le nez de Pinocchio, petit pantin de bois façonné par Geppetto, vait-il s'allonger à chaque fois qu'il profère un mensonge? A vérifier dans «Les aventures de Pinocchio» présentées à Fontainemelon. Issu de l'orchestre de l'Avant-Scène

Opéra, le quintette Eole a convié Céline Cesa, Salvatore Orlando et Benjamin Knobil pour interpréter ce conte. On nous promet «un spectacle animé et joyeusement irrévérencieux». Demain et jeudi à 18h30, salle de spectacles. **RÉD**

PUBLICITÉ

Conseiller avec enthousiasme.

Nathalie Gigandet-Perriard, gastronome et conseillère à la clientèle enthousiaste.

Notre engagement n'est pas seulement professionnel, mais se prolonge également durant notre temps libre: 032 722 59 59. Banque Coop, 3, rue du Temple-Neuf, Neuchâtel

fair banking
banque coop

IMMOBILIER À VENDRE ET À LOUER

PESEUX Situation exceptionnelle avec vue sur le lac et les Alpes
Appartement en attique de 160 m²
 Très grande terrasse panoramique

Prix de vente sur demande

DMC Müller Immobilier • Marie-Claude Müller • Grand-Rue 35 • 2035 Corcelles
 Tél. 032 731 95 00 • Fax 032 731 95 01 • www.dmc-ne.ch

jouval

Neuchâtel
 Rue Paul-Bouvier
 Libre de suite

3 pièces avec balcon

Cuisine agencée, salle-de-bains avec baignoire, wc séparés

Fr. 1100.- + charges

032 723 08 86
 www.jouval.ch
 Raffinerie 1
 2004 Neuchâtel

à louer

A LOUER

Chez-le-Bart
Magnifique appartement 2,5 p.
 Rue du Littoral 13

appartement entièrement rénové
 1 grande cuisine agencée neuve
 2 chambres / 1 réduit / 1 salle de bains
 surface 75 m²

CHF 1'000.- + CHF 180.- (charges)

Route d'Areuse 5
 2016 Cortailod
 Tél. 032 841 70 00 (le matin)
 info@atrium2016.ch
 www.atrium2016.ch

atrium

jouval

Marin
 Quartier agréable
 Libre de suite
 Proche des centres commerciaux

3,5 pièces avec balcon

Cuisine agencée habitable, grand séjour, piscine collective

Fr. 1385.- + charges

032 723 08 86
 www.jouval.ch
 Raffinerie 1
 2004 Neuchâtel

à louer

muller.christe
 SA
 régie immobilière

A louer de suite
Valangin
 Biolet 7

Spacieux appartement rénové de 4 pièces au 3^e étage

Cuisine agencée, salle de bains, WC séparé, grand séjour, 3 chambres, cave, grenier

Loyer: Fr. 1200.- + charges

Temple-Neuf 4 Neuchâtel
 032 722 16 16
 www.mulleretchriste.ch

Ville de **Neuchâtel**

A louer
Caselle 4 à Neuchâtel
Appartement de 4,5 pièces, entièrement rénové

Loyer mensuel Fr. 1990.- charges comprises

De suite ou à convenir

Renseignements:
Service des bâtiments et du logement
Fbg du Lac 3, 2000 Neuchâtel
 Tél. 032 717 76 70

A vendre
OptiGestion SA
 Services Immobiliers S.A.

COLONNE DE LAVAGE OFFERTE*
2 VILLAS
 de 5½ pièces à Fr. 695'000.-

PORTALBAN (FR), Le Verdet
 Directement du constructeur
Tél. 079 824 24 28

*en cas d'achat

Neuchâtel
 Rue du Môle 1-3

Locaux commerciaux

Surface 728 m²
 Location CHF 220.- le m²

Libre dès le 01.06.2014

Contact:
 Uldry J.-B.
 032 727 37 72

CCAP ASSURANCES VIE

muller.christe
 SA
 régie immobilière

A louer de suite
Auvernier
 Grand-Rue 46

Avec vue sur le lac et le village

Magnifique appartement entièrement rénové de 3 pièces (93 m²) au 3^e étage

Cuisine agencée, salle de bains/WC, grand séjour, 2 chambres, buanderie privative, chauffage individuel, balcon.

Loyer: Fr. 1600.- + charges

Temple-Neuf 4 Neuchâtel
 032 722 16 16
 www.mulleretchriste.ch

jouval

Boudry
 Rue des Addoz
 Dans quartier tranquille avec verdure
 Libre de suite

4 pièces avec balcon

Cuisine agencée, parquet.

Fr. 1250.- + charges
 Pl. de parc ext. Fr. 50.00

032 723 08 86
 www.jouval.ch
 Raffinerie 1
 2004 Neuchâtel

à louer

RIBAUX & VON KESSEL
 AGENCE IMMOBILIERE

A LOUER DE SUITE OU A CONVENIR

BOUDRY
Rte des Addoz 36
3 pièces au rez-de-chaussée entièrement rénové
 CHF 1'000.00 + 210.00 de charges
 Cuisine agencée - Salle-de-bains/WC
 Cave à disposition - Garage à CHF 100.00

Rue Louis-Favre 29
3.5 pièces au 2ème étage rénové en 2010
 CHF 1'600.00 + CHF 210.00 de charges
 Appartement moderne dans le vieux village
 Cuisine agencée ouverte sur salon
 Salle-de-bains/WC - WC séparés
 Balcon en pierre d'Hauterive
 Place de parc intérieure à CHF 150.00

Fbg Philippe-Suchard 21
2 pièces au 2ème étage entièrement repeint
 CHF 1'150.00 + CHF 100.00 de charges
 Cuisine agencée - Boiler et brûleur indépendants
 Salle-de-bains/WC avec lave/sèche-linge

3 pièces au 1er étage
 CHF 900.00 + 210.00 de charges
 Cuisine agencée - Boiler et brûleur indépendants
 Salle-de-bains/WC

Rte des Buchilles 38
PREMIER LOYER (NET) GRATUIT
3.5 pièces au 3ème étage avec ascenseur
 CHF 1'500.00 + CHF 280.00 de charges
 Cuisine agencée semie-ouverte sur séjour
 Salle-de-bains/WC - Mezzanine
 Cave à disposition
 Place de parc intérieure à CHF 100.00

TEL: +41 (0)32 724 67 41
 FAX: +41 (0)32 725 89 69
 Promenade-Noire 6, 2001 Neuchâtel
 www.ribauxvonkessel.ch

uspi^{neuchâtel}
 votre agence professionnelle de l'immobilier

Chambrelin
 Très belle villa individuelle de 6 pièces sur parcelle de 805m².
 Vue imprenable sur le lac et les Alpes.
 Terrasse, jardin, garage double, place de parc.
 Prix: Fr. 1'290'000.- à discuter
Visites et renseignements:
 032 737 88 00

A votre service 24h/24h sur www.optigestionsa.ch
 Ernest-Roulet 3 - CP 166 - CH - 2034 Peaseux
 Adresse E-Mail: info@optigestionsa.ch

A LOUER

Neuchâtel
Bel appartement de 3 pièces
 Rue Auguste-Bachelin 31

avec vue sur le lac
 3 chambres
 1 cuisine agencée
 1 salle de bains

CHF 1'400.- charges comprises

Route d'Areuse 5
 2016 Cortailod
 Tél. 032 841 70 00 (le matin)
 info@atrium2016.ch
 www.atrium2016.ch

atrium

A LOUER

Chez-le-Bart
Bel appartement de 4 pièces
 Rue du Littoral 13

4 chambres
 1 cuisine agencée
 1 salle de bains
 1 terrasse + 1 balcon

CHF 1'500.- + CHF 250.- (charges)

Route d'Areuse 5
 2016 Cortailod
 Tél. 032 841 70 00 (le matin)
 info@atrium2016.ch
 www.atrium2016.ch

atrium

MANIFESTATIONS

L'Impartial PARTENAIRE MÉDIA

la trotteuse
TISSOT

Sam. 14 décembre 2013
LA CHAUX-DE-FONDS
 6^e Corrida de Noël en vieille ville
 Course à pied et nordic walking
www.latotteuse.ch

Rabais/Rabatt Fr 5.- Jusqu'au 31.10.2013

TISSOT SWISS WATCHES SINCE 1853
BCN
FASEL ECHAFAUDAGES
 LA CHAUX-DE-FONDS

Avec nous, vous atteignez votre groupe cible.

www.publicitas.ch/neuchatel

publicitas

DIVERS

PARTENAIRES

RTN, canal alpha, UN, DATA SPORT, JURA TROIS-LACS DREY-SEEN-LAND, viteos, zébulon

SPONSORS ARGENT

ECO PHARMA, Leitnerbo, AUFMANN, winkenbach, suvaliv, vertical passion

SPONSORS BRONZE

Various smaller logos including VAC, SINGER, etc.

FUST
 Et ça fonctionne.

Service intégral avec garantie de satisfaction

- Garantie petit prix de 5 jours
- Droit d'échange de 30 jours
- Service rapide d'installation et de livraison
- Prolongations de garantie
- Louez au lieu d'acheter
- Service de réparations rapide
- Testez avant d'acheter
- Nous n'avons pas le produit, pas de souci
- Analyse compétente du besoin et excellent conseil
- Tous les appareils en comparaison directe

Infos et adresses: 0848 559 111 ou www.fust.ch

Tour de lavage Electrolux à prix économique!

seul. **1499.-** au lieu de **1999.-**
 Economisez **500.-**

seul. **1499.-** au lieu de **2399.-**
 Economisez **900.-**

Prix du set seul. 2598.-
 au lieu de **4398.-**
 Economisez **1800.-**

Lave-linge
 Electrolux WA 1457 F
 • Grande ouverture au remplissage, 34 cm
 • Programme rapide, 20 min!
 No art. 159315

Séchoir
 Electrolux TW 5457 F
 • Divers programmes supplémentaires comme le repassage facilité Plus ou extra-court
 No art. 158337

399.- Prix démentiel
A+

999.- au lieu de **1999.-**
-50%
De la maison Bosch

Lave-linge
 PRIMOTECQ WA 710 E
 • Maniement simple avec sélecteur rotatif et touches
 • Label UE A+C No art. 103001

699.- au lieu de **799.-**
Economisez 100.-
A-30%

Séchoir
 PRIMOTECQ TW 730 E
 • Avec sélecteur rotatif et touches conseil
 • 7 programmes de séchage
 • Capacité de 7 kg No art. 103051



**PÉRILLEUSES
QUERELLES d'amoureux**
L'ex-juriste allemande Juli Zeh livre
un roman policier en eaux troubles,
où les querelles d'amoureux
menacent de finir mal.

PAGE 14

THÉÂTRE Anouk Grinberg se laisse emporter par «Molly Bloom», à La Chaux-de-Fonds. «Une flûte par où passe le texte»

DOMINIQUE BOSSHARD

Au cœur de la nuit, Molly Bloom pense tout haut, alors que son mari, Leopold, s'est écroulé sur le lit conjugal après une journée d'errance dans Dublin. Ce flot de mots, ce jaillissement à l'état brut de «pensées», constitue le dernier chapitre d'«Ulysse» de James Joyce, monument de la littérature publié en 1922. Adapté pour la scène, il déferlera demain et jeudi au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, dans une voix de dentelle. «On suit une longue insomnie qui aboutit au bonheur d'être sur terre. A la fin, toute la boue de sa vie s'en est allée et il ne reste que l'eau claire», dit joliment Anouk Grinberg, qui se glisse dans la peau de Molly. Nourri, l'entretien avec la comédienne bute parfois sur les hésitations, la recherche de la formulation la plus juste possible...

Anouk Grinberg, comment vous êtes-vous lancée dans cette aventure?

Nous avions envie de travailler ensemble, le théâtre des Bouffes du Nord et moi. Nous avons cherché un texte, et à un moment j'ai proposé «Molly Bloom». Ce texte m'avait frappée par sa vitalité, par une espèce d'amour de la vie que je n'avais pas encore rencontrée comme ça. Une sauvagerie l'habite et la cocasserie est partout. Sauf qu'en leur proposant ça, je n'avais pas bien mesuré l'ampleur du travail que cela allait représenter. Quand on escalade des sommets, on se sent souvent minuscule; mais on affronte quand même, et finalement on devient comme un cabri, et même une petite part de la montagne, et ça devient gai, parfois. C'est l'un des miracles de ce métier, on devient ce qu'on n'est pas, pour un temps.

Un tel monologue sans ponctuation, comment le domptez-vous?

Au début, ça fait peur. Mais le travail des répétitions permet d'apprivoiser ça. On entre peu à peu dans l'intelligence du texte, on commence à comprendre comment il fonctionne, et comme par un effet magique, à force de penser à l'autre, on s'ou-



Anouk Grinberg traverse la nuit avec Molly Bloom, personnage de James Joyce. SP-PASCAL VICTOR

blie, et on oublie la peur. On n'est plus qu'une flûte par où passe le texte. Au début par exemple, j'avais l'impression que l'absence de ponctuation était une sorte d'artifice littéraire. Et puis, en le travaillant, j'ai compris que c'était sa force vitale, son électricité, sa joie foncière. Ce qui lui permettait d'être autre chose qu'une confession, d'être absolument libre, dans une forme de transparence mentale assez révolutionnaire. C'est ça que Joyce a réussi dans ce texte, de s'approcher de très très près de ce qui se passe dans la tête d'une femme, quand elle arrête d'organiser ses pensées pour paraître autrement que ce qu'elle est.

Qu'un homme ait réussi cette exploration si intime, c'est assez troublant, non?

Joyce s'est beaucoup inspiré de sa femme, dont il était très amoureux. C'était un drôle de couple. Nora ne lisait pas ses livres, elle aimait son bonhomme, mais se mo-

quait bien qu'il soit écrivain. Elle se moquait des gens cultivés. Sa naïveté était profonde, comme si elle était d'avant la civilisation. Joyce adorait son ignorance, qui était le versant lumineux de son savoir à lui. Avec ce monologue, il lui a même confié la fin de son roman. Les gens qui, comme Molly, se fichent de ce qu'on pense d'eux, sont pour moi mystérieux et merveilleux à la fois. Molly est une femme extraordinaire à rencontrer dans une vie d'acteur. C'est exigeant, être sur scène en se fichant complètement de l'effet qu'on fait.

Ce texte a fait scandale à l'époque, on a crié à l'obscénité...

Il y a un halo sulfureux autour de ce monologue, considéré, par les hommes surtout, comme sexuellement déluré. Mais quand on le travaille, on voit bien que ce n'est pas ça qui domine. Ce qui domine, c'est la liberté avec laquelle Molly se dit les choses. C'est une femme pleine de santé, qui parle

du sexe comme du reste, le sexe étant partie de la vie. Nous avons travaillé à une adaptation qui n'aille pas dans le sens de la provocation, parce qu'il y a un écart entre ce qu'on peut encaisser quand on lit seul chez soi et ce qu'un spectateur peut entendre et voir incarner devant lui. Molly n'est pas une provocatrice, encore une fois, elle ne cherche pas à ce qu'on pense quelque chose d'elle, et c'est en cela qu'elle est la plus libre.

Vous avez travaillé avec Blandine Masson et Marc Paquien, mentionnés en tant que complices plutôt que metteurs en scène. Concrètement?

Ils étaient deux metteurs en scène, différents, se combinant, et se combinant à moi. Nous avons vécu des relations si agréables et novatrices en matière de partage, qu'il faut bien parler de complicité. Quand on vit de telles relations, délivrées des rapports de pouvoir, on s'aperçoit à quel point la vie en est polluée. ●

REPÈRES

NAISSANCE En 1963 à Uccle, en Belgique.

AU THÉÂTRE Débuts sur les planches en 1976 dans «Remagen» mis en scène par Lassalle. Elle a joué depuis sous la direction d'Alain Françon, Patrice Chéreau, Didier Bezace, Bernard Murat, parmi beaucoup d'autres.

AU CINÉMA Muse de Bertrand Blier, dont elle fut l'épouse, elle crève l'écran dans «Merci la vie», «Un deux trois soleil», «Mon homme». Des films tels qu'«Un héros très discret» de Jacques Audiard ou «Les petites couleurs» de Patricia Plattner émaillent sa filmographie.

À LA TÉLÉVISION Elle a tourné pour Jeanne Labrune, Elisabeth Rappeneau, Nina Companeaz... et inscrit son nom au générique de la série culte «Kaamelott».

EN SOLITAIRE Elle aime s'adonner à la lecture publique de textes non théâtraux. Et, en marge des foules et des mots, peindre et dessiner.

LE SON AUTHENTIQUE D'UN VIOLON

D'Anouk Grinberg, on a, spontanément, envie d'écrire qu'elle est une comédienne rare. En raison de sa discrétion. En raison de sa sensibilité, de cette part d'enfance qui toujours semble l'effleurer. Fragile, Anouk Grinberg? Elle remet l'église au milieu du village: «La fragilité d'un acteur n'est pas celle d'un petit oiseau sur sa branche. Mais celle d'un violon, car, vérité banale, nous sommes notre propre instrument. Je déteste cette manie de croire qu'il faut nous mater. Ce qu'il faut, par contre, c'est de la douceur.»

Ses premières notes, Anouk Grinberg les a fait entendre très jeune, à 13 ans, quand elle débute au théâtre sous la direction de Jacques Lassalle. Elle est la fille du dramaturge Michel Vinaver, on pourrait croire à une trajectoire toute tracée. On aurait tort. «Enfant, je ne rêvais pas du tout d'être comédienne. J'ignorais même que cela puisse exister sur la terre. A la maison, mon père (ré: encore PDG de Gillette à l'époque) ne se vantait pas d'écrire. Ou peut-être que je ne m'y intéressais pas. Mais aujourd'hui, je suis bien forcée de reconnaître que l'exigence et le goût du secret, de la discrétion, sont sans doute un héritage que j'ai reçu de lui.» Anouk Grinberg s'est lancée sur scène comme on répond à l'invitation de faire un voyage. Très vite confrontée à de grands acteurs, à de grands textes, à de grands metteurs en scène, elle a compris, dit-elle, que la prétendument fausse vie était parfois plus authentique que la vraie. «J'aime le théâtre quand il nous ouvre à autre chose que du théâtre. L'émotion que l'on ressent alors est inoubliable.»

De pièce en pièce, de film en film, les escales se sont succédées. Voyageuse au long cours, la comédienne est passée au large des conservatoires. «Quand un jour on se retourne, on se dit que ça fait des années qu'on voyage. Et qu'on est trop vieux pour aller à l'école. Mon école à moi, ce sont les vrais gens. Et les animaux. Ce qui me touche vraiment je crois, c'est l'innocence.» ●

SOUTIEN

Les frères Michel et André Décosterd empochent 20 000 fr. pour «Nyloïd»



Attribué par le Pour-cent culturel Migros, un montant de 20 000 fr. est tombé dans l'escarcelle des frères Michel et André Décosterd (photo). Le duo loclois obtient cette contribution pour la réalisation de l'imposante installation sonore «Nyloïd», qui sera présentée pour la première fois au public du 13 au 17 novembre dans le cadre de la Semaine internationale de la marionnette en pays neuchâtelois. Allouées pour la 7e fois, les contributions du Pour-cent culturel Migros ont pour objectif de soutenir la culture numérique. Cette année, le jury a retenu six des 50 projets présentés; ils se sont partagé un montant total de 50 000 fr. Outre le caractère novateur de ces projets, le jury en a apprécié la pertinence sociale et artistique. ● RÉD

LA CRITIQUE DE... L'ENSEMBLE SYMPHONIQUE NEUCHÂTEL

Brillante ouverture de saison avec le saxophone

L'ouverture de saison de l'Ensemble symphonique Neuchâtel (ESN) a été suivie, samedi à Fleurier et dimanche au temple du Bas à Neuchâtel, par un nombreux public. Sous la direction de Kevin John Edusei, chef invité, les symphonies KV 183 de Mozart et 101 de Haydn ont emporté l'adhésion du public enthousiasmé par la lisibilité des mouvements, par la force vivante des interprètes. On a rarement entendu «la 101» de Haydn, dénommée «L'horloge», d'aussi vigoureuse et sensible façon.

Ces deux symphonies classiques ont encadré des partitions de Stravinsky et Frank

Martin, pages essentielles du répertoire moderne, trop peu connues.

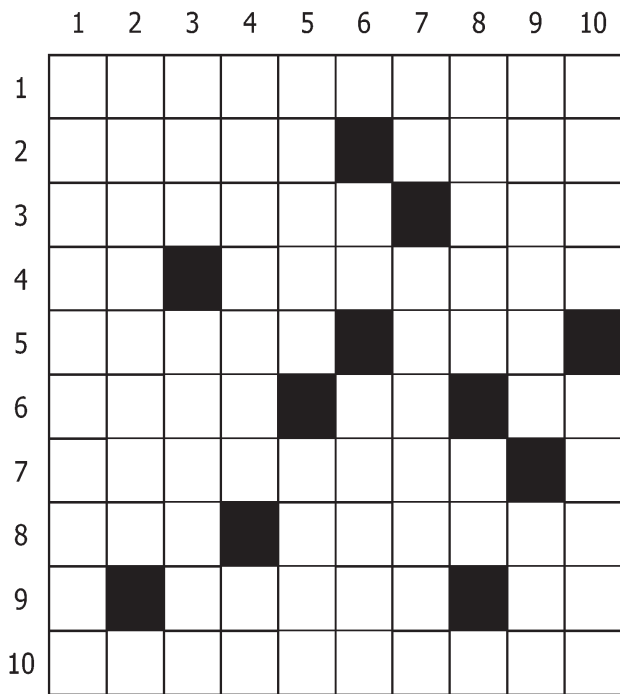
Auparavant les élèves des classes de saxophone du Conservatoire de musique neuchâtelois, avaient caractérisé la fête en jouant, en création, «NFM», œuvre de Laurent Estoppey. Mais le vrai style Estoppey, on allait le connaître par la «Ballade» pour saxophone, orchestre et piano de Frank Martin, œuvre fabuleuse, sorte de concerto où le compositeur explore les facultés techniques et musicales de l'instrument. Des qualités que Laurent Estoppey a mises en lumière

tout en développant de grandes envolées lyriques. La symphonie d'instruments à vent de Stravinsky où l'on retrouve quelques rythmes de danses russes, caractérise le retour du compositeur au classique (on est en 1920). Œuvre sereine de grande beauté, elle est en fait un hommage à Claude Debussy, disparu en 1918. Chaque instrument, vent ou bois, conserve sa propre personnalité. Un exercice où les solistes se sont distingués, soutenus par l'acoustique, améliorée, du temple du Bas, ressentie comme la cerise sur le gâteau! ● DENISE DE CEUNINCK

12 DIVERTISSEMENTS

MOTS CROISÉS

N° 2827



Horizontalement
1. Grand rassemblement de patrons. 2. Le gros de la troupe. Langue officielle du Pakistan. 3. En bonne place sur une carte suisse. Passera à table lors des fêtes de fin d'année. 4. Sans effets visibles. Un homme qui en a par-dessus la tête. 5. Finalement, le vol ne lui a pas réussi. Reliquat de la messe en latin. 6. Motus! Bibliothèque nationale. Le rubidium. 7. Courtisanes antiques. 8. Centime nordique. Trou du bidet. 9. Petits perroquets d'Océanie au plumage très coloré. La deuxième en montant. 10. Feras naître.

Verticalement
1. Indispensables pour le pique-nique de Nino Ferrer. 2. Mettre en relation. 3. Patronyme anglophone ou chinois. Tables pour officier. 4. Prépara un terrain pour le mettre en culture. Oui plus guère oui. 5. Bien marquée. Lettres en croix. 6. Quand on parle de lui. Pleure en Belgique. 7. Cours primaire. Fut droit de succession. 8. Feront le déplacement. Le séléinium. 9. Emmettre un titre. Il parle sans savoir. 10. Précipitation massive. Gros cafard américain.

Solutions du n° 2826

Horizontalement 1. Barguigner. 2. Avions. In. 3. Motus. Mode. 4. Brut. Palet. 5. Oté. Ergota. 6. Céladon. TG. 7. Loi. Urée. 8. Amertume. 9. Ru. Tel. Ira. 10. Déterminés.

Verticalement 1. Bambochard. 2. Avorte. Mue. 3. Rituelle. 4. Goût. Aorte. 5. Uns. Editer. 6. Is. Pro. Ulm. 7. Magnum. 8. Niolo. Rein. 9. Endetté. Ré. 10. Etageras.

FEUILLETON

N° 77



Editions Mon Village SA

Monsieur Granger s'empressa de retirer la bonde afin de lui prodiguer les premiers secours. Il aperçut une grosse plaie sur le haut du front d'où s'échappait un flot de sang. – Il a dû glisser en heurtant la robinetterie, il s'est ouvert le crâne. Le médecin arriva. Irène dut se ranger à l'évidence. Son mari était mort. Elle poussa un cri aigu en quittant la pièce et se laissa tomber sur le premier siège venu. Monsieur Granger aida le médecin à déplacer le corps du défunt jusque sur son lit. Affaissée dans un fauteuil, parole clouée par la violence du choc, les yeux fixant l'invisible, Irène restait immobile comme déconnectée de la vie. Après le départ du médecin, Monsieur Granger dit à Syrena: – Mettez des bûches dans l'âtre et allez lui chercher une couverture. Faudrait pas qu'elle attrape, en plus, la crève. Conscient de l'état de désarroi dans lequel Syrena venait à son tour de plonger, il se chargea de toutes les formalités et son épouse prit en charge les repas. Quand Syrena sortit de son état de sidération, quelque temps avant Irène, elle trouva la maison immense et lugubre. Elles n'eurent pas le temps de se pencher vraiment sur l'avenir. Une convocation émanant de Maître Beaudre, adressée à «Madame Veuve Delas Pierre», l'invitait à se présenter en son Étude, le quinze janvier

1930, veille de l'anniversaire de Syrena qui allait avoir vingt ans... Les fêtes de fin d'année furent éprouvantes. Visage décomposé, Dagmar leur présenta ses meilleurs vœux. Elle prit Syrena à part: – J'ai entendu dire: «deux femmes seules ne peuvent pas tenir à HautePierre». Je n'ai pas compris pourquoi... – Il faut vivre, au quotidien, à HautePierre pour comprendre. Ici rien n'est facile. Le verglas, la neige à débayer en hiver, le bois à couper, le charbon à rentrer, le jardin en espaliers à cultiver, la grande et haute maison à entretenir, l'absence de magasin sur place et j'en passe... Mais, plutôt qu'abandonner HautePierre, Irène préféra, j'en suis sûre, payer quelqu'un du village pour s'occuper des gros travaux. Elle a toujours vécu ici depuis son mariage. Après son mari, elle ne va pas perdre, aussi, sa maison... L'esprit travaillé par les propos rapportés par son amie, Syrena ne put s'empêcher de penser: «Nous serons amenées, un jour ou l'autre, à quitter HautePierre. Cette maison est trop lourde à entretenir». Elle s'imagina remplissant des quantités de malles et décrochant au tout dernier moment les rideaux et tableaux. Puis elle se vit, attendant assises sur une cantine l'arrivée du déménageur qui viendrait les embarquer, toutes deux, avec leur chargement... L'instant d'après, elle se ravisa: «Les films me tourneboulent la tête! Je suis en train de vivre un mauvais scénario... Irène a suffisamment d'argent pour s'offrir les services de quelqu'un de costaud qui prendra en charge les tâches difficiles». Elle eut envie d'aller chercher son coquillage mais préféra ne pas savoir. – À chaque jour suffit sa peine... Quand Syrena vit le visage d'Irène, au sortir de son entretien avec Maître Beaudre, elle s'inquiéta: – Vous semblez bouleversée, Irène... Pouvez-vous me dire comment ça s'est passé? – Nous sommes perdues.

Maître Beaudre m'a expliqué que je ne possède plus rien... ni maison, ni argent... – Vous êtes sûre d'avoir bien compris? – Il a été assez clair. Une épouse mariée sous le régime légal de la communauté est réléguée au cinquième rang en ce qui concerne ses droits à percevoir l'héritage de son mari. Les enfants, les ascendants, les frères et sœurs, les neveux et nièces du mari passent, tous, avant elle. Et, en l'absence d'autres héritiers, les neveux de mon époux, Alban et Alex Delas, vont hériter de la totalité de nos biens... – Ils n'oseront jamais vous mettre à la porte! Jamais, ils n'accepteront l'héritage de leur oncle. – Détrompez-vous, ma chère petite. Le notaire les a contactés. Ils ont manifesté, par écrit, leur intention d'accepter l'héritage «sous bénéfice d'inventaire». – Je n'en comprends pas le sens... – Je ne saurais vous l'expliquer comme un juriste mais, après examen de tous les documents et après inventaire par son clerc de la totalité de nos biens, le notaire fera procéder à l'estimation globale de notre patrimoine: biens meubles, immeubles, avoirs en banque, etc. Ensuite, il vérifiera s'il y a des dettes venant en soustraction. (A suivre)

PMU On parie que vous allez gagner www.pmur.ch

Aujourd'hui à Saint-Cloud, Prix du Rhin
(plat, réunion I, course 2, 1600 mètres, départ à 13h50)

No	Cheval	Poids	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.
1.	Anthares	60	F. Prat	M. Nigge	6/1	4p7p3p
2.	Krispen	57,5	T. Jarnet	SV Tarrou	22/1	2p4p3p
3.	Pont Marie	56,5	CP Lemaire	F. Chappet	27/1	1p5p3p
4.	Catushaba	56,5	M. Lerner	CY Lerner	18/1	2p0p0p
5.	Vol Dolois	56,5	C. Soumillon	A. Bonin	5/1	3p8p1p
6.	Gaieté	56,5	A. Crastus	A. Bonin	20/1	7p3p4p
7.	Toni Fortebracci	56	C. Demuro	G. Botti	29/1	5p1p1p
8.	Le Garff	56	A. Roussel	F. Monnier	19/1	0p0p1p
9.	Brooklyn Bowl	56	FX Bertras	F. Rohaut	7/1	2p1p2p
10.	Spiliada	55,5	Q. Peslier	C. Laffon-P.	8/1	4p3p8p
11.	Atomic Béré	55	S. Pasquier	C. Cardenne	31/1	5p2p3p
12.	Fair Moon	55	G. Benoist	D. Smaga	14/1	4p9p2p
13.	Lady Melior	55	F. Veron	L. Urbano	23/1	3p0p2p
14.	Mantao	55	M. Guyon	W. Hefter	15/1	3p6p6p
15.	Banu	54,5	A. Badel	JP Carvalho	16/1	3p2p3p
16.	Lady Wood	54,5	T. Thulliez	N. Clément	12/1	0p1p1p
17.	Prince Du Raz	54	R. Thomas	A. Bonin	9/1	7p1p0p
18.	That's Notall Folks	53,5	T. Speicher	F. Vermeulen	43/1	3p1p5p

Notre jeu: 9* - 1* - 10* - 17 - 5 - 16 - 12 - 14 (**Bases)
Coup de poker: 14
Au 2/4: 9 - 1
Au tiercé pour 16 fr: 9 - X - 1
Le gros lot: 9 - 1 - 4 - 15 - 12 - 14 - 10 - 17
Les rapports:
Hier à Marseille-Borély, Grand Handicap de Marseille: Tiercé: 14 - 8 - 3
Quarté: 14 - 8 - 3 - 6
Quinté: 14 - 8 - 3 - 6 - 11
Rapport pour 1 franc: Tiercé dans l'ordre: Fr. 401.40
Dans un ordre différent: Fr. 64.70
Rapport pour 150 francs: Quarté+ dans l'ordre: Fr. 2'570.70
Dans un ordre différent: Fr. 90.-
Trio/Bonus: Fr. 22.50
Rapport pour 250 francs: Quinté+ dans l'ordre: Fr. 11'220.-
Dans un ordre différent: Fr. 93.50
Bonus 4: Fr. 20.25
Bonus 4 sur 5: Fr. 10.10
Bonus 3: Fr. 6.75
Rapport pour 5 francs (2 sur 4): Fr. 19.-

Notre opinion: 9 – Il est dans une bonne série. 1 – Devrait être encore dans le coup. 10 – Elle va faire parler la poudre. 17 – C'est un très bon engagement. 5 – Peut camper le rôle de favori. 16 – Une belle occasion à saisir. 12 – D'une régularité remarquable. 14 – Aimerait ouvrir son palmarès. **Remplaçants:** 4 – Vient de bien se comporter. 15 – Jamais loin du sacre.

ARCINFO.ch L'INFO EN CONTINU 7 JOURS SUR 7 GRATUITEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE

LE SITE INTERNET DE L'EXPRESS L'Impartial

A télécharger sur

LOTERIES

Tirages du 28 octobre 2013

BANCO 36
1 13
8 9 12 16 17 19 23
26 28 36 39 42 48 58
59 62 64 67 68 69

TRIO MAGIC 2 7 5

ORDRE EXACT: Fr. 558.10
TOUS LES ORDRES: Fr. 93.00
MILIEU: Fr. 5.60

LES RÉSULTATS SONT DISPONIBLES SUR WWW.LORO.CH

Seule la liste officielle des résultats de la Loterie Romande fait foi. www.loro.ch

HOROSCOPE

BÉLIER (21.3 - 20.4)
Amour : votre fond de possessivité s'éveille malgré vous... Vous tendez à commettre des maladresses et à vexer votre partenaire. **Travail-Argent** : il y a encore des démarches en perspective, c'est le relationnel qui va dominer dans le secteur professionnel. **Santé** : surveillez votre équilibre nerveux. Vous avez besoin de décompresser.

TAUREAU (21.4 - 21.5)
Amour : vous lutterez énergiquement pour éviter que la routine et les habitudes ne gâchent votre vie de couple. **Travail-Argent** : la réussite vous tend les bras. C'est vous et vous seul qui déciderez si l'effort en vaut le prix. Les lauriers vous seront assurés. **Santé** : votre bonne hygiène de vie vous protégera des petits tracas de la saison.

GÉMEAUX (22.5 - 21.6)
Amour : il convient de rester aimable avec votre entourage familial. Faites bonne figure même si certains proches ont tendance à vous agacer. **Travail-Argent** : vous investissez beaucoup d'énergie dans vos projets d'avenir. La famille, l'immobilier vous réservent d'excellentes surprises qui serviront vos intérêts. **Santé** : quelques jours de vacances vous feraient du bien.

CANCER (22.6 - 22.7)
Amour : protégez votre couple. Vous vous en sortirez mieux si vous refusez les intrusions. Certains proches pourraient se montrer particulièrement envahissants. **Travail-Argent** : aujourd'hui, votre profession ne vous apporte pas les satisfactions souhaitées. Vous pourriez envisager d'évoluer et pourquoi pas de changer de voie. **Santé** : bonne hygiène de vie.

LION (23.7 - 22.8)
Amour : préparez-vous un programme de détente et d'évasion. **Travail-Argent** : vos plans se réaliseront, mais pas dans les délais que vous aviez fixés d'une manière un peu trop optimiste. **Santé** : détendez-vous.

VIERGE (23.8 - 22.9)
Amour : quelque chose est en train de changer dans vos rapports avec l'être aimé. Vous le sentez mais n'arrivez pas à le formuler. **Travail-Argent** : vous pourriez vous épanouir dans les domaines concernant la communication, la négociation. Prenez le temps de vérifier l'état de vos finances. **Santé** : vous ne manquerez pas de tonus. Profitez-en.

BALANCE (23.9 - 22.10)
Amour : célibataire, un sentiment amical pourrait se transformer en une relation plus tendre. Beaucoup de natifs ont toutes les chances de stabiliser leurs liens amoureux. **Travail-Argent** : vous aurez l'impression que certains éléments vous échappent et vous aurez du mal à prendre des décisions. **Santé** : grande tension nerveuse.

SCORPION (23.10 - 22.11)
Amour : vous avez envie de plaire. Votre partenaire n'en sera que plus heureux. Votre couple se solidifie de plus en plus. **Travail-Argent** : vous pensez déjà à vos prochaines vacances. **Santé** : faites du sport aussi régulièrement que possible.

SAGITTAIRE (23.11 - 22.12)
Amour : celui ou celle que vous aimez n'attend qu'un geste ou une parole de votre part pour accéder au bonheur. En famille, les enfants seront source de joie. **Travail-Argent** : au travail, des conflits risquent d'éclater. Mais vous parviendrez à les désamorcer grâce à votre sang-froid. Vérifiez que vous n'avez pas de retard dans le paiement de vos factures. **Santé** : belle endurance.

CAPRICORNE (23.12 - 20.01)
Amour : vous aurez besoin de partager un sentiment de complicité et de tendresse avec votre partenaire. Une concrétisation, voire un mariage pourrait être une éventualité. **Travail-Argent** : au travail, l'appui de gens compétents vous facilitera la vie. Profitez-en pour effectuer certains changements qui vous tiennent à cœur. **Santé** : bonnes défenses naturelles.

VERSEAU (21.1 - 19.2)
Amour : les relations familiales risquent de devenir rapidement explosives si vous ne vous calmez pas ! Quelle mouche vous a piqué ? **Travail-Argent** : dans votre métier, vous devriez avancer avec prudence. Vous n'êtes pas à l'abri de malentendus ou d'erreurs d'appréciation. Équilibrez votre budget. **Santé** : risques de troubles allergiques.

POISSONS (20.2 - 20.3)
Amour : vous aurez tendance à dramatiser certaines situations du quotidien. Vous aurez besoin d'être apaisé et rassuré par votre partenaire ou un proche. **Travail-Argent** : vous obtiendrez des informations inédites et inattendues. Elles vous seront bientôt très précieuses pour la poursuite d'un projet. **Santé** : vous avez besoin de repos.

NOUVELLE PEUGEOT 308
CONCENTRÉE SUR VOS SENSATIONS

Arc Automobiles Apollo SA
votre concessionnaire à BEVAIX

LES MEILLEURES VENTES

Astérix tient la tête avec panache

1. «Astérix chez les Pictes» Tome 35, Jean-Yves Ferri, Didier Conrad
2. «Le chat», Tome 18, «La Bible selon le Chat», Philipp Geluck
3. «Plaidoyer pour l'altruisme - La force de la bienveillance», Matthieu Ricard
4. «Cinq jours», Douglas Kennedy
5. «Billie», Anna Gavalda
6. «La vérité sur l'affaire Harry Quebert», Joël Dicker
7. «L'Analphabète qui savait compter», Jonans Jonasson
8. «Un jour je m'en irai sans en avoir tout dit», Jean D'Ormesson
9. «Les mondes de Thorgal. Kriss de Valnor» Tome 4 Alliances Sente-de Vita
10. «Une envie de vérité», Cécilia Attias

LE MAG LECTURE

ROMAN POLICIER L'ex-juriste allemande Juli Zeh fournit un nouveau livre où des querelles d'amoureux en eaux profondes menacent de mal tourner.

Personne ne vous entend crier

LAURENCE DE COULON

Sven, un instructeur de plongée allemand qui a préféré quitter son pays et vivre de la plongée sur l'île de Lanzarote, accueille Jola et Theo à l'aéroport. Alors qu'il s'attendait à empocher 14 000 euros en leur donnant simplement des cours de plongée privés, le voilà impliqué dans une guerre sans merci, exactement ce qu'il voulait éviter en s'exilant sur son île. C'est que Jola et Theo ne savent pas s'aimer sans se donner des coups. Sven, qui voulait éviter de juger qui que ce soit, et refusait de s'adonner aux séances de «débinage» très prisées de sa compagne de toujours, Antje, se retrouve mêlé à des querelles sans fin. Jola, jeune héritière d'un riche producteur, joue dans une série télévisée sans ambition et espère obtenir le rôle de Lotte Hass, une pionnière de la photographie sous-marine très glamour, qui lui permettrait de commencer une carrière au cinéma, tout en refusant l'aide de son père. Theo, lui, est un écrivain plus âgé en panne d'inspiration depuis de nombreuses années déjà. Sven est attiré dès le départ par la beauté et la sensualité de Jola, mais très professionnel, il n'oublie pas que «les clientes sont taboues». Pourtant, à la fois agacé par leurs jeux violents, enfantins et irresponsables, – Theo jette sa compagne dans l'eau sur un tapis d'oursins, Jola ferme le robinet d'air de celui qu'elle appelle «le vieil homme» sous l'eau –, et séduit par la vulnérabilité de la jeune femme, et par son besoin d'un instructeur fort, il doit littéralement remettre les pieds sur terre pour s'empêcher de lui faire l'amour un jour où il plonge seul avec elle. Mais Jola essaie tout le temps de le toucher et de l'embrasser, si possible devant un public, au supermarché ou



Un roman policier en eaux troubles de Juli Zeh. MARC MELKI

dans un pub, alors que le vicieux et pathétique Theo ne l'en empêche pas vraiment. De son côté, Antje semble savoir ce qui se passe et s'éloigne de plus en plus de ce trio infernal.

Qui sera la victime dans ce thriller? Le suspense naît de la certitude que les petits jeux violents de Jola et de Theo ne sont que les préliminaires d'un événement plus grave, et le trouble de la différence qui s'immisce

peu à peu entre le récit de Sven le naïf et le journal de Jola la victime scandaleuse. Qui ment et qui perd l'esprit? A ce niveau, la lecture s'avère donc satisfaisante. Mais la métaphore de Juli Zeh qui compare le couple sado-masochiste de Jola et Theo à toutes sortes de crises économiques et politiques dans le monde que l'auteur ne convainc pas, et l'écriture néveille pas l'intérêt, contrairement à un roman pré-

cedent, «La fille sans qualités», qui avait plus d'ampleur et où les métaphores surprenantes donnaient une ambiance particulière. ○

INFO+

Lire: «Décompression», Juli Zeh, traduit de l'allemand par Matthieu Dumont, Ed. Actes Sud, 288 p.



TUER POUR SAUVER SON FILS

Dans sa vie de père de famille, Sebastian maintient avec Oskar une amitié presque contrainte. Celui qui fut son unique confident et égal de par sa taille, sa classe et son intelligence exceptionnelles pendant ses études brillantes en physique, est devenu un reproche vivant de ses mauvais choix intellectuels. Alors qu'Oskar, célibataire, étudie des questions sérieuses en physique et peut espérer une grande renommée lorsque ses travaux aboutiront, Sebastian, père du blond Liam et époux de la sportive Maike, se consacre à la théorie des mondes multiples, et perd ainsi toute crédibilité. Un jour, Liam est enlevé. On ne rendra son enfant à Sebastian que s'il tue un homme. En sera-t-il capable? La justice le trouvera-t-il? Reverra-t-il jamais son fils? Oskar pourra-t-il aider son seul ami? Si cette trame possède un suspense certain, tout comme l'intrigue de «Décompression», ce qui lui donne chair ne brille pas par sa vraisemblance. L'amitié entre les deux hommes se veut si spéciale qu'elle tombe dans l'emphase, et le reste aussi, d'ailleurs. Les personnages, que ce soit la commissaire Rita Skura à la naïveté transformée en atout ou Oskar l'ami à l'intelligence fulgurante, perdent tout naturel à force d'être pittoresques et hésitent entre artificialité et caricature. Comme Sven, Jola et Theo, ils manquent souvent de justesse. Par contre, Juli Zeh parvient à donner de l'étrangeté à l'atmosphère quand elle fait simplement apparaître des oiseaux ou un chasseur de papillons au moment où on s'y attend le moins, et les rêves angoissés de Sebastian s'insinuent dans la réalité d'une façon intéressante. ○ LDC

«L'ultime question», Juli Zeh, traduit de l'allemand par Brigitte Hébert et Jean-Claude Colbus, coll. Babel, 416 p.

BD EN STOCK

Madame Hubeau et son fils



«Pendant que le roi de Prusse faisait la guerre, qui lui reprisait ses chaussettes?» one shot, Zidrou et Roger, Dargaud, 56 p., Fr 22.50

Michelou a 40 ans. Quand il joue à puissance 4, il triche. Ses journées alternent entre play station, attente de son dessin animé préféré et le chocolat qu'il dévore. Michelou a eu un grave accident de la route et, depuis, sa maman dé-

vouée, à bientôt 70 ans, s'occupe encore de lui...

En entrant dans leur quotidien, le scénariste Zidrou, tout en douceur, finesse et empathie, explore la relation entre une mère et son fils accidenté. Le peu de dialogues permet de laisser respirer l'histoire et le dessin de Roger laisse transparaître toute la gamme des émotions qui naissent d'une telle relation. Parfois difficile, parfois joyeuse, les scènes sont celles du quotidien et touchent comme peuvent émouvoir les histoires simples et bouleversantes. Une histoire d'amour en somme. ○ DC

POUR LES PETITS

Drôle de moineau



«Une année avec les moineaux», Thomas Müller, Plume de carotte / la salamandre, 40 p., Fr 21.70

C'est vrai qu'un moineau c'est tout petit. Et qu'on n'y prête pas beaucoup attention. Mais qu'est-ce que ça fait de ses journées un moineau? comment ça vit? Ce livre est une invitation à découvrir en images le

quotidien de cette petite boule de plumes. La construction du nid au début du printemps, l'éclosion des œufs, les premiers vols des oisillons, la recherche de nourriture en hiver... et au printemps suivant, les oisillons devenus grands continueront l'aventure à leur tour, partiront à la recherche d'une compagne – ou d'un compagnon – et fabriqueront eux aussi un nid pour une nouvelle nichée. Les illustrations à la peinture de Thomas Müller sont à la fois poétiques et précises dans la représentation naturaliste. ○ DC

LES COUPS DE CŒUR PAYOT



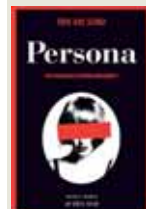
SF

Huis clos apocalyptique

«Silo», Hugh Howey, Actes Sud, 2013, 557 pages, Fr. 35.70

Le SILO: une gigantesque construction souterraine abritant ce qui semble être les derniers survivants de l'humanité. Au-dehors, l'atmosphère de la Terre est toxique, et personne ne se risquerait à sortir. Des caméras nous le rappellent en montrant en temps réel la vue sur l'extérieur: la vision apocalyptique d'une planète dévastée par des vents violents et des pluies acides... D'ailleurs, le simple fait d'évoquer l'envie d'aller voir dehors est passible de la peine capitale, une condamnation à mort

cynique puisqu'elle consiste, justement, à envoyer le malheureux rêveur nettoyer, à l'aide d'un chiffon, l'objectif extérieur des antiques caméras! Le condamné n'a alors que quelques minutes pour effectuer sa tâche, avant de mourir asphyxié. Pourtant, des rumeurs courent sur le fait que la «Vue» ne serait qu'une illusion... Vendu à 500 000 exemplaires en quelques mois aux États-Unis, ce premier volume inaugure magistralement la nouvelle collection d'Actes Sud «Exofiction». ○ LAURENT PETIT



POLAR

Ames sensibles s'abstenir

«Les visages de Victoria Bergman, vol.1: Persona» Erik Axl Sund, vol.1: Persona Actes Sud Noir, 2013, 480 pages, Fr. 35.70

Erik Axl Sund est le nom de plume de deux jeunes écrivains scandinaves. C'est donc quatre mains qu'il aura fallu pour rédiger le premier volume de cette trilogie fraîchement débarquée de Suède, et qui promet de faire des heureux car elle n'a rien à envier aux plus grands, au contraire... Une psychologue, Sofia, fascinée par ses deux patients à la pathologie identique, à savoir de multiples troubles de la personnalité, des jeunes garçons aux corps mutilés retrouvés dans des sacs aux abords d'un

parc, une enquêtrice qui se réfugie dans le travail pour oublier le désastre de sa vie de couple et de mère, des personnages à problèmes, torturés psychologiquement et en mal d'amour: autant d'ingrédients pour la recette de cet excellentissime polar, dont le style d'écriture, sec et rapide, se mélange incroyablement bien à l'ambiance lourde et dérangeante du thriller. Amateurs de suspense, réjouissez-vous, la sortie des deux prochains tomes est prévue pour février et mai 2014! ○ SANDRA GELIN



ROMAN

Les objets ont une histoire

«Confiteor», Jaume Cabré, Actes Sud, 2013, 783 pages, Fr. 40.30

«Io confesso» est le titre original de ce chef-d'œuvre littéraire, et ce n'est pas un hasard puisque, davantage qu'un roman, «Confiteor» est une déclaration.

Barcelone: à l'aube de la soixantaine et parce que sa mémoire devient fuyante, Adria, aidé de son ami d'enfance Bernat, rédige des confessions destinées à Sara, la femme qu'il a tant aimée. Dès les premières pages et instantanément, le lecteur est entraîné dans un monde de richesses culturelles dans lequel s'enchevêtrent art, histoire et

géographie. Il aura fallu presque sept ans à l'auteur, Jaume Cabré, pour écrire et peaufiner ce roman et son style, qui, d'une simple virgule, parvient à nous faire passer d'une époque, d'un endroit, d'un personnage à un autre.

De l'histoire et des souvenirs d'Adria, au final, il restera de la joie, des rires, des larmes, un grand vide, et une immense envie que cela ne se termine jamais. Si «Confiteor» était un tableau, je passerais mes journées à l'admirer... ○ SANDRA GELIN



DIFFÉREND FISCAL

Démonstration de force

Plus d'une semaine après l'arrestation de l'ancien responsable mondial de la gestion de fortune d'UBS Raoul Weil, les interrogations se posent sur le sens de cette action. **PAGE 18**

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

PRÉVOYANCE Le syndicat Travail.Suisse dénonce les bénéfices injustifiés que les assureurs vie tirent du 2e pilier, alors qu'on parle de se serrer la ceinture.

Ces milliards dérobés aux rentiers

BERNE
FRANÇOIS NUSSBAUM

Le syndicat Travail.Suisse est revenu à la charge hier: les assureurs vie ont tiré l'an dernier du 2e pilier un bénéfice de 661 millions de francs. Soit 3,6 milliards depuis 2005. «Alors que le Conseil fédéral prépare une réforme de la prévoyance vieillesse pour pouvoir financer les rentes, ce détournement de l'argent des assurés est scandaleux», a lancé Martin Flügel, président du syndicat.

Quote-part mal définie

«Tout est légal, et même transparent», admet Matthias Kuert, responsable de la politique sociale à Travail.Suisse. «Mais les bénéfices disproportionnés des assureurs vie actifs dans le 2e pilier ont atteint leur plus haut niveau depuis 2007». Si les assurés, eux, n'en ont pas profité, c'est qu'il y a un problème de répartition des excédents, estime le syndicat.

Une des origines du problème se trouve dans l'introduction de la quote-part (appelée «legal quote») en 2005. L'objectif était de limiter les bénéfices des assureurs vie actifs dans le 2e pilier, en les obligeant à restituer 90% de leurs excédents. Mais on a mal défini ce terme. Le Parlement l'imaginait comme la différence classique entre recettes et dépenses, alors que, dans l'ordonnance d'application, les assureurs ont obtenu qu'on vise «l'équivalent de l'ensemble des recettes».

«Il s'agit d'une assurance sociale!»

Du coup, ces excédents ont régulièrement atteint le triple de ce qui était attendu. Et encore, ajoute Matthias Kuert: si les 10% laissés aux assureurs étaient calculés après retrait des provisions et non avant, leurs bénéfices seraient encore divisés par deux ou trois (pour 2012: 143 millions au lieu de 341).



Travail.Suisse demande au Conseil fédéral d'utiliser la réforme en cours de la prévoyance vieillesse pour mettre fin à ces pratiques qui se font sur le dos des assurés. KEYSTONE

Travail.Suisse désigne notamment ceux qui ont le plus profité de la situation: les deux grands, Swiss Life et Axa (206 et 190 millions de bénéfices l'an dernier), mais aussi Zurich, Helvetia, Allianz, Bâloise, Mobilière et Pax. «Contrairement à ce qu'on pense parfois, la plupart des assureurs vie font davantage d'affaires avec le 2e pilier qu'avec l'assurance vie elle-même: ils en tirent les trois quarts de leurs bénéfices. Or, le 2e pilier est une assurance sociale!», note encore Matthias Kuert.

Pourtant les rentes AI diminuent

Autre cause du déséquilibre, selon Travail.Suisse: des primes de risque (décès et invalidité) «exorbitantes», qui représen-

tent le double des dépenses dans ce secteur. Les assureurs se justifient en parlant de «subventionnement croisé» pour pouvoir financer des prestations de vieillesse «trop élevées». «Mais les provisions pour ces prestations ont pu être financées l'an dernier uniquement avec le revenu des capitaux: donc pas besoin de primes de risque excessives», rétorque le syndicat. Il rappelle que le nombre de rentes invalidité est en baisse depuis plusieurs années (après trois révisions coup sur coup de l'AI), sans que ces primes diminuent vraiment.

«Nous attendons du Conseil fédéral qu'il limite les primes de risques à 120%, au maximum, des prestations versées», indique Martin Flügel. Quant à la quote-

part, elle doit être portée de 90 à 95% des excédents. «Avec ces deux mesures, on contribuera à ce qu'un maximum d'argent appartenant aux assurés leur revienne», dit-il.

Echec cuisant en 2010

Le président de Travail.Suisse rappelle aussi qu'une réforme de la prévoyance vieillesse – AVS et 2e pilier – est en cours (lire ci-dessus). «Avant d'examiner si une baisse du taux de conversion dans le 2e pilier est nécessaire, et dans quelles proportions, il faut amener les correctifs proposés. La réforme n'a aucune chance d'obtenir une majorité si elle n'est pas compréhensible et claire», assure-t-il, évoquant l'échec cuisant, en votation populaire, de la baisse du taux de conversion en 2010. ●

RÉFORME EN COURS

Le Conseil fédéral enverra en consultation, cette année encore, un projet de réforme de la prévoyance vieillesse, portant sur l'AVS et le 2e pilier, pour mieux les coordonner.

Il prévoit notamment de porter l'âge de la retraite des femmes à 65 ans et d'abaisser le taux de conversion du 2e pilier de 6,8% actuellement à 6%, en quatre ans. Pour tenir l'engagement central de ne pas baisser les rentes, le projet annonce toute une série de mesures, dont la plus marquante est une hausse d'un point de TVA à l'entrée en vigueur de la réforme, et un second si la situation l'exige. Une amélioration est prévue pour les femmes, dans le calcul des rentes pour les bas salaires, les temps partiels et les emplois multiples. Mais le Conseil fédéral indique aussi qu'il va «examiner» la quote-part actuelle de 90% pour les assureurs vie actifs dans le 2e pilier, ainsi que le financement croisé des prestations de vieillesse par les primes de risques.

Gains «appropriés»

Dans un communiqué diffusé hier, l'Association suisse d'assurances (ASA) répond à Travail.Suisse que les assureurs vie actifs dans le 2e pilier ont besoin de bénéfices «appropriés» pour remplir un rôle important: offrir aux PME, avec le modèle d'assurance complète, des garanties telles que leurs caisses de pension ne peuvent pas se trouver à découvert.

Quant au taux de 120% pour les primes de risques, ce n'est «pas tenable» tant qu'on aura un taux de conversion «trop élevé» dans le 2e pilier. La réforme en cours, note l'ASA, devra justement trouver le moyen d'éviter ce subventionnement croisé du taux de conversion par les primes de risques.

La conseillère aux Etats argovienne Christine Egerszegi, libérale-radical, n'est pas de cet avis. Elle vient de déposer une motion pour que la Finma (autorité de surveillance) refuse des primes de risques qui seraient disproportionnées par rapport aux dépenses.

Quant à une baisse du taux de conversion, elle demande au Conseil fédéral, dans un postulat, d'en présenter clairement les conséquences sur les assurés, avant toute décision. ●

BILAN Isabelle Chassot quitte la présidence de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique.

«L'enseignement des langues reste central»

Présidente de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) depuis 2006, la Fribourgeoise Isabelle Chassot (PDC), qui dirigera l'Office fédéral de la culture dès novembre, a passé le témoin hier au conseiller d'Etat libéral de Bâle-Ville Christoph Eymann. Tous deux regrettent que, dans plusieurs cantons alémaniques (TG, NW, GR, LU), les cours de français à l'école primaire soient remis en question notamment par l'UDC.

Avec Christoph Eymann, les

thèmes qui vous sont chers se retrouvent-ils entre de bonnes mains?

Oui. Mon successeur construit sur le consensus. Afin de respecter son plurilinguisme et sa diversité, la Suisse a besoin de rechercher l'équilibre dans le domaine de la formation. Pas seulement sur la question de l'enseignement des langues, mais aussi sur celle des hautes écoles ou de la pédagogie spécialisée.

Au sujet de l'harmonisation scolaire, votre chemin a été parsemé d'embûches...

Le concordat Harmos a été accepté par quinze cantons représentant 76% de la population suisse. Une évaluation sera faite par la CDIP en 2015. S'agissant des engagements constitutionnels pris en 2006, à savoir l'harmonisation des structures de l'enseignement (deux années d'école enfantine, six ans de primaire et trois de niveau secondaire 1) ou des contenus (plans d'étude par région linguistique ou objectifs nationaux de formation), il n'y aura pas de retour en arrière. Les solutions du concordat se-

ront retenues à l'échelle du pays. Mais je constate que la discussion reprend sur l'enseignement des langues.

A l'heure du bilan, vous insistez sur cette question des langues. Pourquoi?

Actuellement, deux langues étrangères sont enseignées dès le niveau primaire dans 20 cantons et trois autres les rejoindront bientôt. C'est là le résultat d'un compromis et ce n'est plus le moment de le remettre en question. En 2004, les Romands ont renoncé à exiger que le français

soit enseigné avant l'anglais en Suisse alémanique, pour autant que la langue française soit au programme au niveau primaire. Or, certains milieux veulent maintenant s'en tenir à une seule langue, sans préciser laquelle...

La culture, c'est aussi les langues. Décidément, ce sujet-là vous poursuit...

Je me réjouis que cette question fasse partie du portefeuille et des dossiers dont j'aurai à m'occuper à l'Office fédéral de la culture. Je pourrai poursuivre



Isabelle Chassot. KEYSTONE

cet engagement et continuer de parler aux Suisses de ce qui les réunit. ● **PROPOS RECUEILLIS PAR BERTRAND FISCHER - La Liberté**

GENÈVE Le riche homme d'affaires est au cœur d'un scandale minier en Guinée.

Beny Steinmetz, un discret roi du diamant installé en Suisse

IAN HAMEL

Considéré par Bloomberg comme la première fortune d'Israël, Beny Steinmetz (photo) vit en Suisse depuis 2005. À l'origine diamantaire, il s'est diversifié dans le pétrole, le cuivre, le cobalt, l'immobilier et les marchés des capitaux. Sa fortune est estimée entre 6 et 8 milliards de francs, mais Beny Steinmetz, installé à Genève avec son épouse et ses quatre enfants, a échappé jusqu'à présent aux fins limiers qui traquent sans relâche les plus riches de Suisse.



La mine de Simandou, une des plus grandes mondiales de minerai de fer. SP

Il est né en 1957 à Netanya, une station balnéaire au nord de Tel-Aviv, en Israël. Son père était tailleur de diamants, sa mère, originaire de Suisse, a été élevée à Anvers. En 1977, Beny Steinmetz s'établit dans cette cité belge, apprenant les rudiments du métier de diamantaire, révèle Marc Roche, journaliste au «Monde», l'un des meilleurs spécialistes du diamant*. Il prospecte d'abord en Namibie, en Angola, au Botswana, en Sierra Leone, puis dans les anciennes colonies françaises et belges, avec un atout vis-à-vis de ses concurrents, il parle couramment français.

Embrouille en Guinée

À partir des années 2000, tout en multipliant les concessions diamantaires dans l'ouest de l'Afrique, Beny Steinmetz s'intéresse au cuivre, au cobalt, au minerai de fer, au pétrole, au gaz.

Installé dans la Cité de Calvin, l'homme n'a rien d'un flambeur. Particulièrement discret, ce Franco-Israélien n'accorde pratiquement jamais d'interviews. Il a fallu que le régime guinéen l'accuse de malversations pour que son nom apparaisse dans les médias. L'acquisition en 2008 de Simandou, une montagne perdue dans la forêt équatoriale, aurait pu être le plus gros coup de sa brillante carrière.

Simandou est considérée comme l'une des plus grandes réserves mondiales de minerai de fer. Un pactole estimé à plusieurs dizaines de milliards de dollars.

Face aux accusations de corruption, Beny Steinmetz répond que le président Alpha Condé «veut voler nos avoirs et les distribuer à ses amis [...], afin de pou-

voir financer son élection [il a] troqué nos actifs à l'avance à un groupe sud-africain**». Officiellement, Beny Steinmetz ne serait que «conseiller non exécutif» d'une nébuleuse de sociétés, avec, au sommet, une fondation basée au Liechtenstein, où apparaissent l'avocat genevois Marc Bonnant, le Liechtensteinois Peter Goop et Rothschild Trust, comme l'a révélé la Déclaration de Berne. «Un tel niveau de complexité est tout à fait habituel dans la branche suisse du négoce des matières premières, même si Beny Steinmetz Group (BSG) fait figure de champion en la matière», souligne l'ONG suisse.

Outre la Confédération, les Etats-Unis et vraisemblablement la France, la justice guinéenne risque d'être contraint de solliciter également les autori-

tés du Royaume-Uni, de Guernesey, des îles vierges britanniques, des Pays-Bas, de Chypre. Une enquête qui pourrait s'éterniser, voire s'enlisier. En attendant, malgré l'immense richesse de son sous-sol, la Guinée (11 millions d'habitants) reste l'un des pays les plus pauvres du monde. Au 178e rang sur 187 nations de l'indice de développement humain des Nations unies. C'est aussi l'un des pays les plus corrompus, 154e sur 174 selon Transparency international. ● L'Agefi

* Marc Roche, «A la poursuite du diamantaire Beny Steinmetz», M le magazine du Monde, 8 septembre 2013.

** Beny Steinmetz: «Le comportement d'Alpha Condé est irresponsable et indigne d'un chef d'Etat», L'Opinion, 9 octobre 2013.

CONFÉRENCE

Au chevet du Rhin

Les ministres des Etats riverains du Rhin ont décidé, hier, à Bâle, des mesures visant à «préserver la fonction vitale» du fleuve. Il s'agit de lutter contre les micropolluants, d'améliorer la migration du saumon et d'élaborer une stratégie d'adaptation aux changements climatiques.

Le Rhin, qui traverse six Etats, est une artère vitale pour l'Europe et constitue un facteur économique important, a souligné la conseillère fédérale Doris Leuthard. «Une Europe sans le Rhin est inimaginable», a-t-elle déclaré dans son allocution de bienvenue à la 15e Conférence ministérielle sur le Rhin.

Le «travail fructueux du passé doit être poursuivi, afin que l'artère vitale que représente le Rhin soit préservée pour les générations futures», a souligné la cheffe du Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et des communications (Detec).

Micropolluants et saumon

Les ministères ont déterminé leurs priorités. Il s'agit d'abord de lutter contre les micropolluants. Des mesures à l'échelle nationale et internationale sont nécessaires pour les réduire.

La conférence souhaite aussi préserver et accroître la biodiversité dans le fleuve, notamment en optimisant la migration du saumon. L'objectif est de permettre à ce poisson de remonter jusqu'à Bâle d'ici 2020.

Sur ce point, le WWF a envoyé récemment, aux autorités françaises, une pétition munie de 12 000 signatures pour deman-

der la levée des obstacles qui empêchent le poisson de remonter jusqu'à Bâle. Huit centrales électriques d'Electricité de France (EDF) en Alsace sont autant d'obstacles infranchissables pour le saumon.

D'ici l'année prochaine, les ministres des Etats riverains du Rhin veulent aussi mettre au point une «stratégie d'adaptation» aux changements climatiques. Des mesures concrètes seront proposées.

La conférence a aussi évoqué les crues du fleuve. Depuis les dernières grandes inondations de 1995, les Etats riverains ont investi environ 12 milliards de francs dans la prévention et la protection. En raison des changements climatiques, il faut prévoir à l'avenir davantage d'espaces de rétention afin de réduire le risque. ● ATS



Le Rhin, photographié ici dans le canton de Saint-Gall, est, selon Doris Leuthard, une artère vitale pour l'Europe. KEYSTONE

VIGNETTE AUTOROUTIÈRE

Les cantons pour la hausse à 100 francs

Les cantons approuvent la hausse du prix de la vignette autoroutière à 100 francs. Ils en attendent plus de sécurité, de fluidité du trafic et de cohésion dans le pays. Une amélioration des conditions de circulation permet aux régions périphériques d'être mieux connectées aux centres urbains. Les cantons rappellent qu'en vingt ans, le trafic sur les routes nationales a doublé, alors que le prix de la vignette est le même depuis 18 ans. ● ATS

AÉROPORT DE KLOTEN

Détournement d'avion fictif

Un Airbus A320, avec 91 passagers et six membres d'équipage à son bord, pris en otage: la situation heureusement fictive a fait l'objet d'un important exercice d'urgence, hier, à l'aéroport de Zurich. L'occasion pour la police cantonale, la compagnie Swiss et la cellule d'urgence de l'aéroport de tester leurs dispositifs. Une centaine de figurants ont joué les otages pendant plusieurs heures. Les preneurs d'otages étaient, eux, des policiers. ● ATS

CONTRÔLES Les accès à l'espace Schengen seront soumis à des dispositifs renforcés.

L'Europe subventionne des projets suisses

La Suisse bénéficiera d'une aide financière européenne de 7,1 millions de francs pour réaliser deux projets visant à améliorer les contrôles aux frontières de l'espace Schengen. A Kloten,

la police zurichoise va moderniser ses infrastructures pour identifier plus rapidement les personnes non munies des documents de voyage nécessaires ou présentant des faux. Ces me-

sures visent à mieux lutter contre l'immigration illégale, le trafic de personnes et la criminalité.

Le deuxième projet, réalisé par l'Office fédéral de la police, assurera la mise en service du sys-

tème d'information Schengen de deuxième génération (SIS II) qui permet d'effectuer rapidement, dans tous les pays concernés, des recherches par matière ou par personne. ● ATS

PUBLICITÉ

« Marre d'être dupés ! »

Les partisans de l'augmentation ont-ils le droit d'insinuer que la vignette à 100 francs permettra de lutter contre les bouchons autoroutiers – alors que cela n'est pas vrai ?

Nous disons NON !

Les cantons peuvent-ils promettre des projets routiers à financer avec la vignette à 100 francs – alors que seuls une minorité d'entre eux pourront être réalisés avec l'argent disponible ?

Nous disons NON !

La Berne fédérale peut-elle exiger une hausse à 100 francs de la vignette – alors qu'elle planifie déjà des hausses massives sur l'essence et le diesel ?

Nous disons NON !

Les usagers de la route paient chaque année 9,5 milliards d'impôts et de taxes. Un tiers seulement de cette somme est réellement utilisé pour la route. Nous refusons par conséquent que la Confédération et les Cantons imposent ce projet trompeur au peuple.



Peter Goetschi
Président central TCS, Berne

Mathias Ammann
Président central ACS, Berne



à la vignette à 100 francs
le 24 novembre 2013

www.tromperie-vignette.ch

LA QUESTION DU JOUR

Avez-vous peur d'être espionné sur votre téléphone ou sur internet?

Votez par SMS en envoyant DUO PEUR OUI ou DUO PEUR NON au numéro 363 (FR. 0,30 /SMS) ou sur le site www.arcinfo.ch

ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES Des proches de David Cameron sont des accusés vedettes.

L'affaire des tabloïds espions devant la justice à Londres

LONDRES FLORENTIN COLLOMP

Trois proches de David Cameron sont dans le box des accusés, au procès sur le scandale des écoutes téléphoniques commandées par «News of the World», tabloïd finalement fermé par son propriétaire, le groupe Murdoch, à l'été 2011.

Andy Coulson, ancien directeur de la communication du premier ministre, Charlie et Rebekah Brooks, voisins et compagnons d'équitation de David Cameron dans l'Oxfordshire, sont les plus connus des huit inculpés de cette affaire qui arrive devant la justice après plus de deux ans et demi d'une des plus vastes enquêtes jamais conduites par Scotland Yard, qui a débouché sur l'arrestation d'une centaine de personnes. Un autre procès, consacré lui au «Sun», fleuron du groupe Murdoch, doit suivre l'année prochaine.

Dans un ironique retournement de situation, les intéressés ont été accueillis à leur arrivée, hier matin, par une nuée de photographes. Au sein de la cour criminelle de l'Old Bailey, le palais de justice de Londres, ce premier procès rassemble une vingtaine des ténors du barreau de Londres et pourrait durer jusqu'à Pâques.

Une salle spéciale a été aménagée pour accueillir des jour-

Clive Goodman, ex-correspondant royal du journal, est accusé d'avoir piraté les messageries de plusieurs membres de la famille royale.



La «très médiatique» Rebekah Brooks et son mari Charlie Brooks, des proches de David Cameron, se rendaient hier, au palais de justice à Londres. KEYSTONE

nalistes du monde entier. Trois chefs d'accusation ont été retenus, passibles de lourdes peines de prison: interception illégale de communications, corruptions de fonctionnaires en vue d'obtenir des informations et dissimulation de preuves.

La famille royale piratée

Rebekah Brooks et Andy Coulson, 45 ans chacun, assis côte à côte, successivement directeurs de «News of the World», ont été tous deux repérés et promus au sommet par le magnat Rupert Murdoch. Charlie Brooks, mari de Rebekah, est poursuivi pour entrave à la justice.

C'est également le cas de son ancienne assistante, Cheryl Carter, et d'un ancien responsable de la sécurité du groupe. Clive Goodman, ex-corres-

pondant royal du journal, est accusé d'avoir piraté les messageries de plusieurs membres de la famille royale. Deux autres cadres du groupe Murdoch comparaissent à leurs côtés.

Le «News of the World» est soupçonné d'avoir mis sur écoute les téléphones de 600 personnes, dont des célébrités comme Paul McCartney et Hugh Grant. L'interception de la messagerie d'une adolescente assassinée, Milly Dowler, a provoqué une immense indignation dans le pays à l'été 2011, débouché sur un scandale politique et conduit le groupe Murdoch à fermer son titre.

Les auditions publiques pendant près d'un an par une commission judiciaire mise en place par David Cameron ont mis en lumière la conni-

vence entre médias et politiques de gauche, comme Tony Blair ou Gordon Brown, ou de droite, dont Cameron et plusieurs de ses ministres.

Cameron avait embauché Andy Coulson à ses côtés pour décrocher le soutien du puissant groupe Murdoch. Avec Rebekah Brooks, il échangeait de complices textos signés «lol» pour «lots of love».

Réforme en cours

L'affaire a aussi entraîné une réforme de la supervision des médias, qui devrait se conclure dans les jours à venir par la mise en place d'une nouvelle autorité de tutelle, contre laquelle tentent encore de résister plusieurs patrons de journaux.

Rupert Murdoch, lui, échappe à toute poursuite. **Le Figaro**

ESPIONNAGE AMÉRICAIN

Au tour de l'Espagne

Hier, l'Espagne a réclamé aux Etats-Unis des explications sur des écoutes téléphoniques présumées. La tempête provoquée par les activités de la NSA ne faiblit pas, même si Washington nie que Barack Obama ait été au courant d'une surveillance téléphonique d'Angela Merkel.

Selon le quotidien espagnol «El Mundo», l'Agence de sécurité nationale américaine (NSA) a espionné en un mois, entre le 10 décembre 2012 et le 8 janvier 2013, 60,5 millions d'appels téléphoniques en Espagne. Vendredi, le journal «El País» affirmait que la NSA avait espionné des membres du gouvernement espagnol, dont l'ancien premier ministre socialiste José Luis Rodríguez Zapatero.

«Ces pratiques, si elles sont avérées, sont inappropriées et inacceptables entre pays alliés et amis», a affirmé le ministre espagnol des Affaires étrangères, où a été convoqué, hier matin, l'ambassadeur des Etats-Unis à Madrid, James Costos.

Confiance ébranlée

Pendant ce temps, une délégation du Parlement européen est arrivée pour trois jours aux Etats-Unis, pour des discussions portant sur «l'impact des programmes de surveillance sur les droits fondamentaux des citoyens de l'UE, en particulier le droit à la vie privée».



James Costos, l'ambassadeur des Etats-Unis, est arrivé décontracté à la convocation du ministère espagnol des Affaires étrangères... KEYSTONE

«Notre confiance est ébranlée», a déclaré l'Allemand Elmar Brok, président de la commission des Affaires étrangères du Parlement européen, à l'issue d'une rencontre avec des élus américains. «Il n'est pas acceptable, par exemple, que la chancelière Merkel et d'autres aient été espionnés pendant plus de dix ans.»

Hier, le «Wall Street Journal» affirmait, lui, que les Etats-Unis avaient mis fin aux écoutes de la chancelière et d'autres dirigeants mondiaux après que Barack Obama eut appris l'existence d'un tel programme d'espionnage. **ATS-AFP-REUTERS**

NIGER

Une trentaine de migrants meurent de soif

Au moins 35 migrants nigériens en route pour l'Algérie sont morts de soif dans le désert, au Niger, lorsqu'un véhicule les transportant est tombé en panne, ont annoncé des autorités locales. De très nombreux enfants et femmes faisaient partie du groupe. **ATS-AFP**

ARGENTINE

La coalition de Cristina Kirchner se maintient

Malgré la percée des partis d'opposition en Argentine, la coalition présidentielle de Cristina Kirchner se maintient comme la première force politique du pays à l'issue des élections législatives partielles de dimanche. Ce scrutin apparaît cependant comme un vote-sanction pour le kirchnérisme, au pouvoir depuis 2003. Selon les résultats préliminaires communiqués par le ministère argentin de l'Intérieur, portant sur 72% des suffrages dépouillés, le Front pour la victoire (FPV), formation péroniste de centre gauche qui a porté Cristina Kirchner au pouvoir, conserve la majorité absolue à la Chambre des députés, avec 131 sièges sur 257. **ATS-AFP**

CATASTROPHES La première tempête de l'automne a frappé la Grande-Bretagne et une partie de la France.

«Christian» fait des victimes et menace le nord de l'Europe

Huit personnes ont été tuées et une autre était portée disparue hier après le passage d'une tempête sur l'ouest et le nord de la France, ainsi qu'en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. Les transports aériens, ferroviaires et routiers ont été perturbés toute la journée, notamment à Londres.

La tempête «Christian», appelée «Saint Jude» par les médias britanniques d'après le patron des causes désespérées qui était fêtée hier, est la plus importante en cinq ans en Grande-Bretagne.

Elle se dirige maintenant vers les Pays-Bas, le Danemark et le nord de l'Allemagne. Les médias britanniques la comparent à celle de 1987 qui avait tué 18 personnes en Grande-Bretagne

et abattu quelque 15 millions d'arbres.

Huit tués et un disparu

Au Royaume-Uni, une adolescente de 17 ans a été tuée par la chute d'un arbre sur son domicile dans le Kent, au sud-est de Londres. Un quinquagénaire est décédé dans des circonstances similaires alors qu'il circulait en voiture dans la ville de Watford, au nord de la capitale.

Les corps d'un homme et d'une femme ont été ensuite découverts en début d'après-midi dans les débris de trois maisons qui se sont effondrées après une explosion vraisemblablement causée par la rupture d'une canalisation de gaz brisée par la tempête.



Le centre d'Amsterdam endommagé par la tempête «Christian». KEYSTONE

Un garçon de 14 ans était par ailleurs toujours porté disparu dans le Sussex. Il avait été emporté par le courant dimanche après-midi alors qu'il jouait dans

les vagues avec des amis. A Amsterdam, une femme a été tuée et deux autres personnes ont été grièvement blessées par la chute d'arbres, selon la police qui a

conseillé aux habitants de rester chez eux.

En France, les vagues provoquées par la tempête ont emporté une femme de 47 ans à Belle-Ile-en-Mer, dans le Morbihan (Bretagne). Son corps a été retrouvé quelques heures plus tard sur une plage de l'île, a indiqué la préfecture maritime.

Enfin en Allemagne, deux personnes ont trouvé la mort dans un accident provoqué par la chute d'un arbre sur leur véhicule à Gelsenkirchen (ouest).

Vols annulés en Suisse

Les transports ferroviaires, aériens et routiers ont aussi été touchés. En Suisse, le porte-parole de l'aéroport de Genève a indiqué que douze vols avaient

dû être annulés à cause de la tempête, en provenance de et vers Amsterdam et Londres. Le trafic aérien a été entièrement rétabli en fin de journée.

A Bâle, six vols ont été supprimés tandis que Zurich annonçait douze annulations vers et en provenance de Londres, Amsterdam et Bruxelles.

A l'aéroport d'Heathrow, environ 130 vols (soit 10% du trafic journalier) ont dû être annulés.

Le trafic ferroviaire a aussi été perturbé. A Londres, le trafic a été partiellement suspendu sur certaines lignes de métro en raison d'objets sur les voies.

Des arbres renversés et des inondations ont rendu certaines routes impraticables dans le sud de l'Angleterre. **ATS-REUTERS**

AVOIRS US Par des démonstrations de force, la justice américaine veut peser sur les banques suisses. Elles seraient poussées à changer de catégories.

Les véritables raisons des intimidations américaines

CHRISTIAN AFFOLTER



La démonstration de force de la justice américaine viserait à convaincre les banques suisses de choisir la catégorie 2, s'adressant à celles pensant avoir violé la loi fiscale US.

Plus d'une semaine après l'arrestation de l'ancien responsable mondial de la gestion de fortune d'UBS Raoul Weil, les interrogations sur le sens de cette opération, qui comprend plusieurs éléments surprenants, vont toujours bon train.

Les déclarations récentes dans le «Tages-Anzeiger» de Renzo Galdola – ancien collaborateur d'UBS condamné en novembre 2011 en Floride à une peine de cinq ans avec sursis avec obligation de se rendre chaque année aux Etats-Unis afin de servir comme témoin de l'accusation dans le cadre de futurs procès fiscaux – laissent également entendre que les données dont dispose déjà l'IRS (International Revenue Service ou administration américaine chargée des impôts) – fournies par UBS ou obtenues grâce à des clients US dans le cadre du programme de déclaration volontaire – sont largement suffisantes pour leur démarche.

La volonté de récolter plus d'informations ne devrait donc pas être la motivation première des autorités US non plus pour avoir procédé à l'arrestation de Raoul Weil.

Il pourrait plutôt s'agir d'une mise en garde à l'adresse des banques suisses qui se tâtonnent encore.

Les arrestations sont censées démontrer que se ranger dans la catégorie 3 ou même 4 (lire ci-contre), en espérant que les autori-

tés américaines ne découvriront pas les quelques avoirs de clients US de l'établissement (peut-être lui-même au courant, par exemple parce qu'un client gestionnaire indépendant les y a déposés), est une démarche pour le moins très risquée.

C'est ainsi que le site internet Insideparadeplatz interprète le fait que deux anciens collaborateurs de banques suisses, Raoul Weil et Martin Lack, se soient retrouvés dans les mains de la justice US dans un intervalle de quelques jours seulement. Le premier en ayant préféré se faire arrêter à l'étranger plutôt qu'en allant se rendre aux Etats-Unis (ce qui pourrait lui éviter de se voir accusé de trahison en Suisse), les avocats du second ayant soudainement (après des tentatives pendant deux ans) pu trouver un accord avec les Etats-Unis. Les

deux opérations, dont le timing ne relèverait ainsi guère du hasard, sont censées rappeler la puissance de la justice américaine. Qui aimerait retrouver, selon Insideparadeplatz, un maximum d'établissements suisses dans la catégorie 2. C'est celle qui offre aux Etats-Unis le rapport le plus favorable entre le montant de l'amende et les efforts nécessaires pour établir les faits permettant de la déterminer.

En effet la banque classée en catégorie 2 doit fournir dans le détail toutes les informations relatives aux affaires avec les clients US. Et elle doit accepter des amendes allant de 20% de la valeur des comptes ayant existé avant le 1er août 2008 jusqu'à 50% de la valeur de ceux ouverts après le 28 février 2009, un taux de 30% étant appliqué pour ceux ouverts dans la période intermédiaire. L'Agefi

CLASSEMENT

LA CATÉGORIE 1 concerne les banques qui sont déjà sous enquête pénale américaine; ces banques ne peuvent pas participer au programme.

LA CATÉGORIE 2 s'adresse aux banques pensant avoir violé la loi fiscale américaine. Elles devront payer une amende.

LA CATÉGORIE 3 concerne les banques qui n'ont pas violé la loi fiscale américaine; ces banques pourront demander de recevoir des «non-target letters», certifiant leur mise hors de cause.

LA CATÉGORIE 4 est constituée de banques à la clientèle locale; Elles peuvent aussi demander à recevoir une «non-target letters».

INDICATEURS section with Thomson Reuters logo and 'Cours sans garantie' text.

Table of stock indices: DJ Euro Stoxx 50, FTSE 100, Nasdaq Comp., SPI, DAX 30, Dow Jones, SMI, CAC 40, SMIM, Nikkei 225.

Table of exchange rates and bill exchange rates: Change, DEVICES, BILLETS.

Table of metal prices: Métaux, OR, ARGENT, PLATINE.

MARCHÉ SUISSE (cours en CHF)

Main Swiss market table with columns for SMI, AUTRES VALEURS, and various stock prices.

MARCHÉS ÉTRANGERS

Table of foreign market prices including Autodesk, Baxter, Celgene, Fiat, Johnson & J., Kering, LVMH, Movado, Nexans, Philip Morris, Stryker.

Cours sans garantie B = bon de jouissance P = action au porteur d = cours demandé N = Action nominative o = cours offert

PUBLICITÉ

BCN advertisement: 'Toutes vos prestations bancaires réunies!' with BCN logo.

FONDS/FONDATION DE PLACEMENT SWISSCANTO

Table of Swisscantor fund prices with columns for 'dernier' and '% 1.13'.

TAUX DE RÉFÉRENCE (en%)

Table of reference rates for Rdt oblig. CH 10 ans, US 30 ans, All 10 ans, GB 10 ans, JP 10 ans.

MATIÈRES PREMIÈRES

Table of commodity prices: Prix du brut (NYMEX \$ par baril), Huile de chauffage par 100 litres.

Margot Mazout advertisement: 'Huile de chauffage 0844 844 644' with contact info.

LA CHRONIQUE ÉCONOMIQUE DE... NICOLAS SCHWAAR

Revue hebdomadaire des marchés financiers

Suspectant des prises de bénéfices, les marchés ont commencé la semaine sur des hésitations avant de repartir à la hausse. Les derniers chiffres publiés aux Etats-Unis ont également lancé de vives spéculations sur un prochain resserrement de la politique ultra-accommodante de la Fed.

particulier la Bourse de Paris qui a brièvement dépassé les 4300 points mardi dernier en début d'après-midi, pour la première fois depuis septembre 2008.

En Suisse, le SMI clôture à 8249,31 points, également en hausse de 1,62% sur la semaine écoulée, réagissant aux bons résultats publiés par un certain nombre de sociétés-phares helvétiques comme Novartis.

A contre-courant, en Asie, les grandes banques chinoises ont triplé le montant des provisions pour pertes potentielles sur les crédits et ont jeté un coup de froid sur les bourses.

Dans l'ensemble, les bourses asiatiques sont sur la défensive avec des devises locales en forme. Le Nikkei a reculé de 3,25%, Hong Kong s'affichait à -3,15%.

Le brut termine à 97,72 dollars/once contre 100,86 en début de semaine passée. A l'inverse, le prix de l'or a gagné 36,20 dollars, cassant sa moyenne mobile de 100 jours à 1327 dollars/once et permettant à l'once de toucher un plus haut à 1355,58 dollars pour finir à 1352,50 dollars.

Sur le marché des changes, le dollar américain s'est affaibli d'environ 1% contre l'euro et le franc suisse.

A suivre en novembre, du côté de l'Europe, la Banque centrale européenne (BCE) qui a dévoilé mercredi ses critères d'évaluation des bilans des banques de la zone euro (124 banques concernées).

Cet état des lieux, baptisé Asset quality review (AQR), est une étape jugée cruciale tant pour sa crédibilité que pour la poursuite de la guérison du système financier de la région.

Nicolas Schwaar est conseiller à la clientèle Private Banking à la Banque cantonale neuchâtoise

FOOTBALL

Peseux-Comète, un club vraiment actif

Avec trois équipes en actif et une en vétérans, Peseux-Comète fait figure d'exception dans le petit monde du ballon rond neuchâtelois.

PAGE 23



LUCAS VOITEL

SPORTS

BASKETBALL Le Vaudois entend prendre plus de responsabilités avec Oklahoma en NBA.

Sefolosha veut encore grandir

GILLES MAURON

Thabo Sefolosha s'est confié vendredi dernier, alors qu'Oklahoma City commencera la saison de NBA demain en Utah, face aux Jazz.

Comment vous sentez-vous?

Plutôt bien. Je suis prêt à en découdre, même si je ne suis pas à 100% de mes possibilités en raison de la fatigue accumulée pendant une préparation qui fut très intense. Mais il n'y a aucun bobo, rassurez-vous.

Comment qualifieriez-vous la préparation de votre équipe?

Elle fut très bonne. Nous avons pas mal travaillé sur le plan physique, ce qui était nécessaire. Concernant le jeu, cela prend du temps pour mettre en place de nouvelles rotations et de nouveaux systèmes en raison de la blessure de Russell (réd: Westbrook, le meneur titulaire). Mais nous n'avons heureusement pas vraiment le temps de réfléchir à cela.

Le voyage en Europe (réd: Oklahoma City a disputé un match de pré-saison le 5 octobre à Istanbul et un autre le 8 octobre à Manchester) a-t-il été un plus pour l'esprit d'équipe?

Oui. Nous étions entre nous, et c'était bon pour la camaraderie. C'est sympa d'avoir vécu quelque chose de différent pour commencer notre préparation en commun. Sur un plan personnel, c'était spécial. J'avais vécu deux mois intenses à Istanbul (réd: sous le maillot de Fenerbahçe pendant le lock-out à l'automne 2011), avec de grands matches d'Euroleague. C'était un plaisir d'y retourner, de revoir d'anciens équipiers.

Vous avez vécu un été chargé, avec votre camp, un voyage en Afrique et de nombreux allers-retours vers les Etats-Unis. N'avez-vous pas peur de vous être grillé alors que vous abordez la dernière année de votre contrat?

Non! J'ai effectué de nombreux voyages, mais il n'y avait rien de particulier. J'ai à nouveau travaillé dur et je sens que ça va payer. J'ai envie de prendre plus de

responsabilités offensives. Je sais que mon jeu se mettra en place si je continue à bosser dur. Je peux exploiter encore mieux mon potentiel. Je ne vais pas me prendre la tête pour cette dernière année de contrat. Ce n'est pas la bonne manière d'aborder une saison.

Qu'est-ce qui vous permet d'affirmer que vous êtes capable de mieux exploiter votre potentiel offensif?

J'ai toujours eu ça en moi. J'ai souvent tout sacrifié pour le bien de l'équipe, en jouant le rôle défensif que l'on m'avait attribué. Les deux dernières saisons, on m'utilisait en coin, pour écarter la défense adverse. Je crois avoir été plutôt efficace dans ce rôle. Je peux faire plus, sans attendre qu'on me le demande.

Avez-vous l'impression que l'absence de Russell Westbrook (dont la date de retour n'est pas connue) vous offre un défi sur le plan personnel?

Oui et non, car c'est le coach qui décide de l'alignement. Mais je saurai saisir ma chance, avec ou sans Russell sur le terrain. J'aurai bientôt 30 ans (réd: le 2 mai), et j'ai envie de prendre du plaisir.

Pourquoi avez-vous changé de numéro de maillot (25 à la place de 2)?

Parce que j'aime bien ce numéro! Je voulais l'avoir depuis longtemps, mais cela prend du temps pour que la Ligue valide ce genre de changement.

Sentez-vous une rage de vaincre plus importante qu'un an plus tôt, alors que vous veniez de perdre en finale face à Miami?

La motivation est la même. Il y a pas mal d'inconnues avec la blessure de Russell, le départ de Kevin Martin et le fait que Reggie Jackson (réd: 23 ans) doit prendre en charge la mène en début de saison. Tout le monde est donc encore plus concentré que d'ordinaire. La confiance est toujours là, l'envie ne nous a jamais quittés. Nous avons toujours quelque chose à nous prouver.

Pouvez-vous viser autre chose que le titre suprême?

Le Vaudois Thabo Sefolosha a changé de numéro de maillot au Thunder. Le No 25 va-t-il lui porter bonheur? KEYSTONE

Nous prendrons les matches les uns après les autres. La saison régulière est un marathon. Nous voulons remporter un maximum de rencontres, mais l'objectif reste de briller en play-off. Vu le talent et le potentiel de notre effectif, le but reste évidemment le titre.

Le marché des transferts fut plutôt calme. Peut-on s'attendre à de vraies surprises, ou cette saison risque-t-elle de ressembler à la précédente?

Ce n'est pas mon genre d'analyser les effectifs des 29 autres équipes. Je suis simplement heureux que Derrick Rose (réd: le meneur de Chicago) soit enfin de retour sur les parquets. Bonne chance à tous, que le meilleur gagne! **SI**

TROIS ÉQUIPES REVANCHARDES EN CHASSE DERRIÈRE MIAMI

Double tenant du titre, Miami (LeBron James, Dwyane Wade) sera le favori No 1 à sa succession en NBA. Trois équipes seront revanchardes: San Antonio, qui s'est incliné 4-3 en finale face au Heat ce printemps, Chicago, qui retrouve le MVP de l'exercice 2010-2011 Derrick Rose après une blessure à un genou qui lui a valu une saison blanche, et Oklahoma City, dont les play-off 2013 ont viré au cauchemar après la blessure de Russell Westbrook.

Finaliste en 2012 face à Miami, la franchise de Thabo Sefolosha fait figure de favorite à l'Ouest. Avec son trident Kevin Durant/Russell Westbrook/Serge Ibaka (24 ans de moyenne d'âge), elle possède une grande marge de progression et a pour ambition de conclure pour la deuxième fois consécutive une saison régulière au premier rang de sa Conférence. Ses principaux contradicteurs pourraient bien à nouveau être les Spurs de San Antonio, emmenés par un Tony Parker brillant cet été durant l'Euro remporté par la France. Mais la «dynastie» vieillissante de Parker (31 ans), Tim Duncan (37 ans) et Manu Ginobili (36 ans) est-elle capable de s'offrir un quatrième titre après ceux de 2003, 2005 et 2007? La fin d'une ère est également proche du côté des Los Angeles Lakers, où Kobe Bryant (35 ans) s'est déchiré un tendon d'Achille en avril. Aucune date de retour n'a été pour l'heure avancée. **SI**

HOCKEY SUR GLACE Kevin Primeau ne sait pas s'il pourra compter sur Jaquet, Borlat et Kast ce soir face aux GCK Lions.

Plusieurs joueurs du HCC sont blessés ou incertains

Le derby de samedi contre Ajoie a laissé des traces dans les rangs du HCC. Hormis les deux blessés connus (Erb et Pivron), Arnaud Jaquet, Valentin Borlat et Timothy Kast sont incertains avant le périlleux déplacement de ce soir à Küssnacht pour affronter les GCK Lions.

Suite à la charge violente du joueur du HCA Reto Schmutz, Arnaud Jaquet souffre de douleurs au haut du dos. Le défenseur des Mèlèzes ne s'est pas entraîné hier et il espère être sur pied pour le match de ce soir. «Je ne comprends pas pourquoi le joueur d'Ajoie n'a pas écopé d'une pénalité de match», peste Kevin Primeau. «Je ne comprends pas non plus pourquoi nous sommes l'équipe la plus pénalisée à domi-

cile. Nous n'avons pourtant pas des joueurs méchants.» Encore un mystère...

Départ de Bikuta

Autre pépin, la blessure de Valentin Borlat. Absent contre Langenthal mardi dernier, l'arrière en provenance de Lausanne n'a pas joué samedi contre Ajoie. «Il doit passer une IRM et on en saura plus avant le match», indique Kevin Primeau. Ces examens devraient déterminer si le No 8 des Mèlèzes souffre d'une tendinite et pas uniquement des séquelles d'un puck repris sur une jambe à l'entraînement.

En délicatesse avec ses adducteurs, Timothy Kast a fait l'im-passe sur l'entraînement d'hier,



Arnaud Jaquet est incertain avant le match de ce soir face aux GCK Lions. ARCHIVES DAVID MARCHON

mais il devrait pouvoir tenir sa place ce soir. Kevin Primeau ne s'alarme pas trop. «Cela fait partie du hockey», philosophe-t-il. «Il faut toujours être prêt à affronter ce genre de situation. Cela laisse l'opportunité à d'autres joueurs de saisis leur chance.»

Kenny Camarda, touché à la nuque, ou un autre junior pourrait faire son retour en première équipe. Ce ne sera pas Yannik Bikuta. Ce dernier a quitté le HCC et les juniors élites pour se consacrer à ses défis professionnels.

Quant à Pierrick Pivron et à Raphaël Erb, Kevin Primeau ne compte pas vraiment sur eux avant la pause de l'équipe nationale (2 au 12 novembre). Selon le système de rotation en vi-

gueur lors de ce deuxième tour, Lionel Favre devrait défendre les buts chauds de-fonnières ce soir au KEK.

Meilleurs devant la cage

Même si les Lionceaux ont reculé au classement depuis leur défaite aux Mèlèzes lors du premier tour (de la première à la cinquième place), Kevin Primeau se méfie des jeunes Zurichois. «Ils ont encore perdu de justesse contre Langnau (1-2)», remarque-t-il. «Notre championnat est très serré et on l'a encore remarqué lors des derniers matches. Il faut faire attention aux GCK Lions qui jouent dans un style un peu différent des autres équipes. Ils ne pressent pas toujours et se montrent parfois attentistes. Ils

ont un bon gardien (Nyffeler) et il faudra se montrer efficaces devant les buts.»

Histoire de bien préparer sa troupe, l'Albertain a insisté sur le travail devant la cage. «Il faudra se montrer meilleurs près leur but en mettant beaucoup de trafic devant leur gardien», image-t-il.

Satisfait de son équipe ces derniers temps, Kevin Primeau en attend chaque fois plus. «Nous avons concédé peu de retournements samedi et nous avons bien exploité nos contres. L'important est de continuer de progresser. Je le répète souvent: le plus important est toujours le prochain match.»

Bonne nouvelle: les Lionceaux ne devraient pas recevoir de renforts des ZSC Lions qui jouent aussi ce soir. **ICE**

FOOTBALL Trois équipes en actif, une en vétérans: le club est une exception d'abondance dans un monde de rareté.

La belle anomalie Peseux-Comète

LAURENT MERLET

«Comète un jour, Comète toujours!» Le dicton résume à merveille la situation (d) étonnante du club subiéreux. Alors que la norme actuelle tend plutôt vers une raréfaction des joueurs et des équipes actives, le club du terrain de Chantemerle, lui, ne désemplit pas. Au contraire, il s'agrandit.

Au bas mot, Peseux-Comète compte plus de 80 licenciés répartis dans les trois formations actives, dont une milite en deuxième ligue et les deux autres en quatrième ligue (groupes 1 et 3). Sans oublier la vingtaine de «vétérans» qui foulent chaque semaine les installations sportives du haut de Peseux.

«Quand on pense que d'autres clubs ont de plus en plus de difficultés à former et à maintenir plusieurs contingents, notre situation est paradoxale. Cela étant, c'est quand même une bien belle anomalie», sourit Michele Calabrese, vice-président et entraîneur assistant de la deuxième équipe du club. «Il y a un état d'esprit à Comète qui fait venir les joueurs et qui les retient.»

«J'ai évolué dans plusieurs clubs comme joueur, à Cortailod, Corcelles ou Hauterive par exemple, mais l'ambiance est vraiment unique à Peseux», complète Kerim Ergen, le coach de la première.

Construites autour de noyaux d'amis, les trois formations actives fonctionnent de manière totalement indépendante. Ainsi, chacune possède son contingent propre. Mais toutes font état de la même mentalité subiéreuse.

Aucune arrogance

«La «trois», par exemple, est un groupe de jeunes, dont la majorité vient du centre de formation. Elle a été formée en cinquième ligue et grandit d'année en année. C'est un peu l'avenir du club», explique le vice-président, qui connaît bien l'esprit subiéreux pour avoir également été entraîneur et cantinier. «Disons que c'est notre force, car les joueurs (réd: et le public) restent toujours pour le verre d'après-match.»

«L'équipe fanion n'est pas arro-



Le capitaine Grégory Kohnke tente de rattraper Matthias Schiro: Peseux-Comète en a pris huit ce week-end face à Corcelles! LUCAS VUITEL

gante et ne regarde pas de haut les autres licenciés, comme cela arrive dans d'autres clubs», ajoute Kerim Ergen. «Même s'il faut parfois ramer comme partout, nous avons toujours du monde pour les divers événements que le club organise.»

Victime de son succès

Et entre la «deux» et la «trois», qui évoluent en quatrième ligue, n'existe-t-il pas une petite rivalité? «Si», affirme Michele Calabrese, avant de préciser: «Nous nous battons pour conserver notre bonne ambiance.»

Si cette abondance permet aux trois formations de ne jamais manquer de joueurs, elle constitue également un désavantage. «Nos infrastructures sont limitées, et notre terrain doit être préservé. Si bien que nous demandons aux joueurs, qui s'entraînent sur le petit terrain annexe, de faire preuve de compréhension. Mais qu'on se le dise, c'est un beau problème», conclut-il. Un vrai problème de faux «riches»! ●

La nouvelle carrière de Villagran

Comme tout Argentin qui se respecte, Cristian Villagran a choisi de se reconverter dans le football. L'ancien tennisman du CT Neuchâtel, matricule 200 à l'ATP en 2008, a choisi de troquer sa raquette pour des chaussures à crampons. «Fin 2009, quand je souffrais d'épicondylite chronique, je me suis dit que je devais faire deux choses durant ma récupération: apprendre le français et taper dans le ballon dans un club», se souvient le triple champion de Suisse de LNA avec le CTN (2007) et Cologny (2011 et 2013).

Le demi de couloir alterne son travail de professeur à l'école de tennis de Peseux et les entraînements de football à Comète. «Le tennis a été mon métier, mais ma grande passion, c'est le football», livre-t-il, en toute honnêteté. «Ce sont deux sports totalement différents, avec un grand avantage pour le football puisque tu peux mal jouer et être sauvé par tes dix coéquipiers.»

Battu 8-0 à Corcelles-Cormondrèche, Cristian Villagran (31 ans) vit des heures difficiles avec le néo-promu. Après douze journées, les Subiéreux comptent un tout petit point. «Je dirais qu'il est aujourd'hui plus facile de battre Federer que de voir Comète se maintenir», conclut-il en plaisantant. ●



Cristian Villagran a un métier (le tennis) et une passion (le football). LUCAS VUITEL

LES MATCHES

HOCKEY SUR GLACE

Franches-Montagnes - Université Neuchâtel

Première ligue, groupe 3, mardi 29 octobre, 20h15 (Centre de Loisirs)

La situation

Après deux défaites de rang (contre GE Servette II et Star Lausanne), les Neuchâtelois tombent au septième rang (12 points), à égalité avec Saastal (5e) et GE Servette II (6e). Les Jurassiens sont troisièmes, avec 15 unités en poche.

La phrase

L'attaquant neuchâtelois Michel Gnaedinger peine à comprendre la déconvenue de samedi (défaite 8-3 contre Star Lausanne), mais ne se veut pas fataliste avant d'affronter Franches-Montagnes. «Face à l'un des grands favoris, nous devons montrer une réaction et faire oublier la mauvaise passe des deux derniers matches. A nous de prouver que nous méritons aussi notre place dans le haut du tableau.» Place aux actes!

L'effectif

A l'exception de J. Van Vlaenderen, blessé de longue date, le coach Gil Montandon pourra compter sur l'entier de son contingent. ● ERO

Star Lausanne - Saint-Imier

Première ligue, groupe 3, mardi 29 octobre, 20h30 (Odyssee)

La situation

Saint-Imier est en plein doute. Le revers concédé face à GE Servette II samedi a laissé des traces. S'il affiche un début de saison encore moins réjouissant que son invité, Star Lausanne a retrouvé un peu de confiance le week-end dernier en battant Université (3-8).

Comportement instable

Freddy Reinhard se pose des questions après un début de championnat où une désillusion efface chaque espoir naissant. «Ce n'est tout simplement pas permis de manquer autant de constance et d'envie de gagner un match», livre le coach imérien, en faisant référence à la partie d'il y a trois jours. «Je cherche des explications, et seuls les joueurs peuvent me les apporter. On ne peut pas gagner un match sur quelques accélérations. Heureusement que l'on enchaîne directement, cela nous évitera de trop tergiverser.» Y a-t-il un remède pour lutter contre les comportements instables? Le manque de rendement en jeu de puissance pèse en tout cas lourd dans les performances des hommes de l'Erguël. «Il est simplement intolérable», fulmine encore Freddy Reinhard.

L'équipe

En plus des habituels absents Sandy Vuilleumier et Mathieu Dousse, Morgane Vuilleumier, Bastien Girardin et Gaëtan Siegrist sont aussi hors combat. ● JBI

JO 2014

La neige est déjà au frais à Sotchi

Un demi million de mètres cubes de neige sont stockés à Sotchi pour les Jeux olympiques d'hiver de février prochain, qui auront lieu dans cette station balnéaire du sud de la Russie. Le stockage de la neige à Roza Khoutor, station qui accueillera les épreuves de ski alpin et de snowboard, répond aux exigences du CIO et des fédérations internationales de sports d'hiver. Sept réserves de neige ont été aménagées.

Sotchi est réputée pour la douceur de son climat subtropical. Mais cette année, les premières chutes de neige en montagne ont commencé début septembre, alors qu'en général les premiers flocons ne tombent que vers la fin octobre.

Le président russe Vladimir Poutine a fait de ces Jeux une priorité. Il a émis l'espoir que la Russie étonnera non seulement les participants, mais aussi les visiteurs qui viendront à Sotchi du 7 au 23 février 2014. ● SI

TENNIS Le Vaudois a hérité du gaucher espagnol au 2e tour à Bercy.

Wawrinka affrontera Lopez

Stanislas Wawrinka (ATP 8) affrontera le gaucher espagnol Feliciano Lopez (ATP 29) pour son entrée en lice dans le Masters 1000 de Paris-Bercy, au deuxième tour. Le Vaudois livrera un cinquième duel avec le Madrilène, vainqueur 6-4 6-7 (4-7) 7-6 (7-1) du qualifié Bernard Tomic (ATP 55) hier.

Le No 2 helvétique garde un triste souvenir de leur dernier face-à-face, sur la terre battue de Gstaad cet été. Il avait dû jeter l'éponge en quart de finale dans le troisième set (doubleurs au dos).

Stanislas Wawrinka et Feliciano Lopez (32 ans), qui en sont à 2-2 dans leurs duels, ont déjà été opposés à deux reprises sur une surface similaire (dur indoor). Le champion olympique 2008

de double l'avait emporté en 2007 à Vienne, l'Espagnol prenant sa revanche une année plus tard à Madrid. Stan s'est en outre imposé face au Madrilène sur la terre battue de Monte-Carlo en 2012.

Sous pression alors qu'il est en mesure de décrocher l'un des trois derniers tickets disponibles pour le Masters de Londres, le No 2 suisse devra avant tout soigner la qualité de sa relance et se montrer agressif à l'échange. Feliciano Lopez a claqué 21 aces et remporté 31 des 41 points qu'il a joués au filet face à Tomic. Mais avant de dominer largement le second jeu décisif, il avait craqué au moment de porter l'estocade dans un deuxième set où il avait servi pour le gain du match à 5-

4. Son manque de constance à l'échange a failli se payer cash.

Classé au huitième rang de la Race – la neuvième place sera qualificative pour Londres en raison du forfait d'Andy Murray –, Stanislas Wawrinka doit se hisser dans le dernier carré pour assurer sa place indépendamment des résultats de ses adversaires. Ses chances augmenteraient déjà en cas de succès au deuxième tour: il serait certain de laisser derrière lui soit Richard Gasquet soit Jo-Wilfried Tsonga, dont le duel est prévu au troisième tour. Seule une accession à la finale de Milos Raonic – qui figure dans la même moitié de tableau que les deux Français – ou un sacre de Tommy Haas pourraient alors le rejeter à la 10e place. ● SI

HOCKEY SUR GLACE

Trois Hirondelles sélectionnées

Trois joueuses du HC Université (LNA) – les Neuchâteloises Meryl Vaucher et Ophélie Ryser, ainsi que Karin Williner – ont été retenues en équipe de Suisse A pour disputer un tournoi au Japon du 6 au 10 novembre. Membre du cadre M18, Ophélie Ryser (18 ans) est un produit du club du Littoral. ● JCE

Dravecky prolonge sa pige à Ajoie

Ajoie a prolongé le contrat du Slovaque Vladimir Dravecky, engagé pour suppléer James Desmarais (blessé), jusqu'au 30 novembre. ● SI

FOOTBALL

Platini veut 40 équipes à la Coupe du monde

Michel Platini a indiqué hier que le passage de la Coupe du monde de 32 à 40 équipes lui paraissait envisageable. «Je suis d'accord pour qu'il y ait davantage d'équipes d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et d'Amérique du nord. Alors pourquoi ne pas passer de 32 à 40 équipes? Cela ferait huit groupes de cinq. Et cela ne rajouterait que trois jours de compétition», a déclaré le président de l'UEFA. ● SI

Djourou absent plusieurs semaines

Johan Djourou (26 ans) souffre d'une distorsion inguinale. Le défenseur central genevois de Hambourg s'est blessé dimanche face à Fribourg. L'international suisse est sur la touche pour plusieurs semaines. ● SI

L'EXPRESS S'ENGAGE

AU CŒUR DE LA VIE SPORTIVE ET CULTURELLE RÉGIONALE
L'EXPRESS APORTE CHAQUE ANNÉE SON SOUTIEN
À PLUS DE 30 MANIFESTATIONS.

BCN TOUR



FESTIVAL DES SPORTS DE RUE



RAIFFEISEN TRANS



SAGRES NUC



FESTI'NEUCH



LA LANTERNE MAGIQUE

www.arcinfo.ch

L'EXPRESS

LE PLAISIR D'ÊTRE INFORMÉ

L'ÉPHÉMÉRIDE

29 octobre 1972:
détournement d'un
avion de la Lufthansa

Un Boeing 727 de Lufthansa est détourné par trois Palestiniens du groupe Septembre Noir après son décollage de Beyrouth. Ils exigent la libération des trois terroristes survivants de l'attentat des J.O. de Munich. L'avion est autorisé à atterrir à Munich et à en repartir avec les trois terroristes en direction de la Libye.

Cela s'est aussi déroulé
un 29 octobre

2002 – Signature formelle par les chefs de gouvernement et d'Etats de l'Union européenne du traité établissant une Constitution pour l'Europe. Il devra être ratifié par chaque état membre avant de rentrer en application.

1989 – Plus de 70 000 Noirs assistent, dans un stade près de Johannesburg, à ce qui constitue le premier rassemblement public en Afrique du Sud du Congrès national africain (ANC) depuis l'interdiction de ce mouvement nationaliste noir en 1960. Les orateurs ont répété que l'organisation ne négocierait avec le régime blanc que si celui-ci créait «le climat nécessaire».

1981 – Georges Brassens meurt à l'âge de 60 ans. Le célèbre poète et chanteur a d'abord été tourneur chez Renault. Il a fait ses débuts chez Patachou, à Montmartre, en 1951. Troubadour des temps modernes, il a signé pendant 30 ans quelque 135 chansons dans lesquelles on retrouve les grands thèmes de l'amour, la mort et l'amitié.

1959 – Premier numéro de l'hebdomadaire «Pilote».

1929 – «Mardi noir» à la Bourse de New-York. Débuté cinq jours plus tôt par le «Jeudi noir», le krach de Wall Street se termine, mais le pire est à venir. Il annonce la grande dépression économique des années 1930 aux Etats-Unis. Le taux de chômage atteint les 9% en 1930 et plus de 20% lors de l'élection de Roosevelt en 1933. Les cours boursiers avaient amorcé leur chute le 24 octobre.

1922 – Le roi d'Italie Victor-Emmanuel III nomme Mussolini chef de gouvernement.

1911 – L'éditeur et magnat américain de la presse Joseph Pulitzer meurt à l'âge de 64 ans. Il a laissé son nom aux prix que l'Université Columbia décerne chaque année aux journalistes, écrivains et compositeurs les plus méritants.

L'ÉNERGIE

Contrôle continu
des installations
de chauffage

(Température extérieure moyenne et degrés-jours)

Semaine du 21 au 27 octobre

Région climatique	Tm	DJ
Neuchâtel	13.0	8.2
Littoral Est	12.0	43.2
Littoral Ouest	12.0	43.9
Val-de-Ruz	11.6	29.3
Val-de-Travers	11.7	45.6
La Chaux-de-Fonds	12.4	27.4
Le Locle	11.7	45.0
La Brévine	11.5	39.4
Vallée de La Sagne	11.4	47.5

La bonne idée

Une chaufferie propre évite que de la poussière entre dans le brûleur. Même si on ne vit pas dans ce local, cette pièce doit être régulièrement nettoyée.

Renseignements

www.ne.ch/Energie rubrique climat - consommation ou Service de l'énergie et de l'environnement (tél. 032 889 67 20).

COMM

AVIS MORTUAIRES

*J'ai patiemment attendu l'Eternel,
Il s'est tourné vers moi,
Il a écouté ma prière.*

Nous avons le chagrin de faire part du décès de

Madame
Elisabeth DROZ

née Etter

qui nous a quittés le 24 octobre 2013 dans sa 90e année.

Ses enfants et beaux-enfants:

Christiane et Charly Zingg-Droz à Peseux
Denis et Christine Droz-Treboux à Le Vaud
Chantal Droz et Pierre-Alain Rotzetta à Le Vaud

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants:

Alexandre Droz
Rachel Droz et son ami Igor
Vincent et Michaela Zingg et leurs enfants Lana et Adam
Aline et Tino Scarabottolo-Zingg
Manuel Droz

ainsi que les familles parentes et alliées.

Adresse: Chemin des Jordils 8, 1261 Le Vaud

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

En sa mémoire, vous pouvez penser à la Fondation Belle Saison, CCP 17-224821-8, avec mention «Pour le personnel EMS 4 saisons» que la famille remercie vivement pour ses soins attentionnés.

NEUCHÂTEL

Sa maman, ses enfants et petits-enfants, sa sœur et famille, les familles Leiser, parentes, alliées et amies, ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
François VAUCHER

enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 70 ans, après une longue maladie.
2000 Neuchâtel, le 26 octobre 2013.

Selon le désir de François, l'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille: Elise Vaucher, Petit-Chêne 4, 2000 Neuchâtel.

028-736913

Huguette et Thierry Lechevalier (Wisard) à Sonvilier, Annick Lechevalier à Neuchâtel, Pierre-André Wisard et son amie Nathalie au Locle, Jacques Bombail, ses enfants et petits-enfants ont le chagrin d'annoncer le décès de

André WISARD

dans sa 81e année, leur très cher papa, beau-père, grand-père et beau-frère.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

005-089511

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants:
François Pasquier et sa compagne Claude Bauer, à Couvet,
Maurice et Anne Pasquier-Van der Haeghe, à Neuchâtel,

Chloé et son ami Gaël,
Marie et son ami Santi,
Diego;

Paul-André Pasquier et Francine Monney Pasquier, à Vaulruz,
Alain et Colleen et leur fille Estelle,
Manuela et Antoine et leurs enfants Thomas, Paul et Lise;

Sa sœur, son frère, ses belles-sœurs et son beau-frère, ses neveux et nièces:

Cécile Leva-Philipona, et famille;
Charles et Sonia Philipona, et famille;
Suzanne Philipona, et famille;
Cécile Philipona, et famille;
Elisabeth Sautier-Pasquier, et famille;
Paul Pasquier, et famille;

La famille de feu Ursule et Joseph Chavaillaz-Philipona;
La famille de feu Albert et Cécile Pasquier;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame
Gabrielle PASQUIER-PHILIPONA

qui s'est endormie paisiblement le dimanche 27 octobre 2013, dans sa 93e année, entourée de l'amour des siens et réconfortée par les prières de l'Eglise.

La célébration du dernier adieu aura lieu en l'église Saint-Pierre-aux-Liens à Bulle, le mercredi 30 octobre 2013, à 14 heures.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de Bulle où la famille sera présente de 18h30 à 20 heures.

Adresse de la famille: M. Paul-André Pasquier
Chantemerle 17, 1627 Vaulruz

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

017-045392

AVIS MORTUAIRES

MARIN - ÉPAGNIER

Sabine Borcard
Chantal et Boris Zorine
Roselyne Borcard
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Maurice BORCARD

qui nous a quittés dans sa 83e année.

St-Blaise, le 28 octobre 2013
Home le Castel

La cérémonie aura lieu en l'église catholique de St-Blaise, le jeudi 31 octobre 2013 à 14 heures, suivie de l'incinération sans suite.

Adresse de la famille: Sabine Borcard
La Prairie 1
2074 Marin

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

028-736939



Thierry GEISER

1993 – 29 octobre – 2013

Tu es toujours avec nous

Ta famille qui t'aime

028-736873

DOMDIDIER

*Ta vie ne fut qu'amour, dévouement et travail.
Merci pour TOUT.*

Ta famille qui t'aime

Son épouse, Elisabeth,
Son fils, Xavier et sa compagne Aude,
Sa fille, Christelle et son compagnon Damien,
Sa petite-fille chérie, Rose,
Sa sœur, Nicole et son compagnon Ken,
Son frère, Laurent,

tous les parents et amis ont l'immense chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur
Thierry ROBERT

10.11.1949 – 27.10.2013

enlevé brutalement à l'amour des siens.

Le dernier adieu aura lieu à la chapelle du Centre funéraire de Beauregard (Av. Ed-Dubois 27), mercredi 30 octobre à 10 heures, suivi de l'incinération.

Thierry repose au pavillon du cimetière de Beauregard.

Adresse de la famille: Elisabeth Robert
Derrière-chez-Brun 2, 1564 Domdidier

028-736949

*Repose en paix
Tes souffrances sont finies.*

*Elle n'est plus là où elle était,
mais elle est partout où nous sommes.*

Nous avons la tristesse de faire part du décès de

Christiane SCHLAEFLI
née Gander

notre chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie enlevée à l'affection des siens dimanche à l'âge de 51 ans, après une pénible maladie.

Marianne et Pierre-Alain Schlunegger-Gander
Aline Schlunegger

Frédérique, Marie-Claire, Françoise, ses amies

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, le jeudi 31 octobre à 14 heures, où Christiane repose.

Domicile: Famille Marianne et Pierre-Alain Schlunegger-Gander
Tödistrasse 20, 8304 Wallisellen

Cortailod, le 27 octobre 2013.

Le conseil, le comité, la direction
et les collaborateurs de la Fondation

L'enfant c'est la vie

ont le profond regret de faire part du décès de

Madame
Françoise HUOT

maman de leur cher collaborateur, Monsieur Bernard Huot,
secrétaire-comptable à l'administration de la Fondation

Ils lui présentent ainsi qu'à sa famille toute leur chaleureuse sympathie.

028-736940

AVIS MORTUAIRES

*L'Eternel est mon Berger...**Seigneur! Le matin, tu entendas ma voix;
le matin, je disposerai ma prière devant toi,
et j'attendrai.*

Psaume 5:3

André Stalder, à Neuchâtel
Rose-Marie Stalder et Christian Verdu, au Tessin
Stephan et Christina Chiesa
Nora, Noemie, Artu
Thomas et Kessia Chiesa
Leticia, Melissa
Nicolas Chiesa
Chloé, Emily
Luciano et Anne Chiesa, au Tessin
David Chiesa

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame
Jeanne Yvonne STALDER-BUCHS
affectueusement nommée Jeannette

leur très chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-maman, parente et amie, qui s'est endormie paisiblement dans sa 94e année.

2000 Neuchâtel, le 28 octobre 2013
(Home Les Charmettes, Rue des Charmettes 8)

La cérémonie d'adieu aura lieu mercredi 30 octobre à 11 heures, à la chapelle du Centre funéraire de Beauregard, dans l'intimité de la famille et des amis proches, selon son désir.

Jeannette repose au pavillon du cimetière de Beauregard.

Un grand merci au personnel du home Les Charmettes et de médecine 3 de l'hôpital de Pourtalès pour leur dévouement et leur disponibilité de tous les instants.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

*Pourquoi serais-je hors de vos pensées,
simplement parce que je suis hors de votre vue?
Je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin.*

Son épouse
Sylviane Petrini
Ses filles et beaux-fils
Séverine et Daniel Tâche
Marilène et Victor Pereira

Ses petits-enfants
Maëlie, Eline, Iloan
Diego, Milo

Sa maman
Erina Fanti

Sa sœur
Bernadette Petrini et son ami Pierre Pasquier

Son frère
Silvio Petrini et son amie Hanna Frayne

Sa belle-maman
Marie-Thérèse Volery

Son filleul
Sébastien Rey

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Marino PETRINI

enlevé bien trop tôt à leur tendre affection, à l'âge de 58 ans, après avoir affronté la maladie avec une grande force intérieure et un regard toujours positif.

Corcelles, le 23 octobre 2013.

Selon son souhait, la cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille. Le dimanche 3 novembre dès 16 heures, la famille invite très cordialement les amis et connaissances de Marino à venir partager avec elle un moment d'amitié et d'échange au terrain de football de Corcelles.

L'ensemble du personnel de La Chrysalide est tout particulièrement remercié pour sa bienveillance, son écoute et sa disponibilité.

En mémoire de Marino, vous pouvez penser à la Recherche suisse contre le cancer, à Berne, CCP 30-3090-1 ou à la Fondation Téléthon Action Suisse, à Belmont-sur-Lausanne, CCP 10-16-2.

Cet avis tient lieu de faire-part.

028-736936

AVIS MORTUAIRES

Les Marcheurs du lundi

ont la tristesse de faire part du décès de leur cher ami et compagnon de marche

Marino PETRINI

Ils expriment à son épouse et à toute la famille leur vive sympathie et amitié qu'ils veulent réconfortantes.

Neuchâtel, le 28 octobre 2013

LA POSTE

C'est avec tristesse que nous vous informons du décès de notre collaborateur

Monsieur
Marino PETRINI

Il nous a quittés le 23 octobre 2013 à l'âge de 58 ans suite à une longue maladie.

Nous perdons en Monsieur Petrini un précieux collaborateur et collègue aussi agréable que compétent. Il restera présent dans nos mémoires.

Poste CH SA
PostMail

Région de distribution Courrier Neuchâtel

Nous présentons à sa famille et à ses proches notre profonde sympathie.

028-736923

L'entreprise RFC Chauffage SA

a appris avec tristesse le décès de

Madame
Justine FLÜCKIGER

maman de notre collaborateur Monsieur Mario Flückiger

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

132-263655

La société de fromagerie les Martel

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Jean-Pierre RAYMONDAZ

papa de Thierry Raymondaz, membre du comité de la société, collègue et ami

Nous présentons nos sincères condoléances à Thierry ainsi qu'à sa famille.

REMERCIEMENTS



*Il faut accepter de ne pas tout comprendre
et de n'être pas toujours exaucé,
un jour tout s'éclairera.
Ce que nous étions les uns pour les autres,
nous le sommes toujours.*

Dans son immense chagrin, la famille de

Monsieur
Olivier PERRENOUD

a été très émue par vos nombreuses marques d'affection et de sympathie que vous lui avez témoignées lors de son deuil.

Votre présence, vos très nombreux messages, l'ont profondément touchée et elle vous exprime sa sincère et fraternelle reconnaissance.

*Ne vis pas pour que ta présence se remarque,
mais pour que ton absence se ressente.*

Bob Marley
132-263648

Un message, une pensée, un sourire, une fleur, un don; vous avez été nombreux à nous témoigner votre amitié et votre affection lors du décès de

Yvette VON GUNTEN
née Charrière

Nous avons apprécié votre soutien dans ces moments difficiles et nous vous prions de trouver ici nos chaleureux remerciements.

Corinne Marty, Chantal Hofmann et familles

Coffrane et Granois, octobre 2013.

028-736874

LA CHAUX-DE-FONDS

Cycliste blessé et véhicules endommagés

Hier vers 9h45, une voiture conduite par une habitante de La Ferrière âgée de 75 ans circulait sur la rue de la Pâquerette, à La Chaux-de-Fonds, en direction nord. Arrivée à l'intersection avec la rue de Biaufond, en repartant du signal stop, une collision s'est produite avec un vélo conduit par un Chaux-de-Fonnier de 64 ans, qui circulait sur cette rue en direction ouest. Suite à cela, l'auto a reculé, endommageant deux véhicules qui étaient stationnés. Blessé, le cycliste a été transporté au moyen d'une ambulance à l'hôpital de la ville. **COMM**

CORNAUX

Motard blessé au Grand-Pont

Hier vers 11h50, une voiture conduite par un habitant de Cortaillod âgé de 19 ans circulait sur la route du Grand-Pont, à Cornaux, en direction de Wavre, avec l'intention de bifurquer à gauche sur la route de la Ronde-Fin. Au même instant, un motard du Landeron de 18 ans circulait sur la route du Grand-Pont, en direction de Cornaux. Une collision s'est produite entre les deux véhicules. Sous l'effet du choc, le motard a chuté sur la chaussée. Légèrement blessé, il a été conduit chez un médecin pour un contrôle. **COMM**

SIS NEUCHÂTEL

Molok en fumée

Entre dimanche à 17h et hier à la même heure, le Service d'incendie et de secours (SIS) est intervenu, au total à cinq reprises. – Les véhicules du feu ont été appelés deux fois pour: un dégagement de fumée d'un molok, rue des Préels, à Cormondrèche, hier à 3h20; une alarme automatique sans engagement de notre part, place de la Gare à Neuchâtel, hier à 15h25.

– Les ambulances ont été sollicitées à trois reprises pour: une urgence médicale, avec intervention du Smur, chemin des Jardillets, à Hauterive, dimanche à 22h05; une urgence médicale, rue du Sentier à Colombier, hier à 12h10; une urgence médicale, rue des Polonais à Cortaillod, hier à 12h25. **COMM**

Délai: jusqu'à 19 heures

Remise des textes

jusqu'à 17 heures
du lundi au vendredi
PUBLICITAS
tél. 032 729 42 42
fax 032 729 42 43

dès 17 heures,
week-end et jours fériés
L'EXPRESS
tél. 032 723 53 97
fax 032 723 53 79
e-mail:
carnet@lexpress.ch

**D'AUTRES AVIS MORTUAIRES
ET UN AVIS DE NAISSANCE
SE TROUVENT EN PAGE 25**

Flühmann-Evard
POMPES FUNÉBRES
1938 - 75 ANS - 2013
Écoute, conseils et démarches 24/24h
www.pfne.ch 032 725 36 04 info@pfne.ch

Le FC Corcelles-Cormondrèche
a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur
Marino PETRINI

ancien joueur de notre 1re équipe, ancien entraîneur de nos équipes juniors et membre fidèle du club

Nous exprimons notre vive sympathie à la famille.



AIR DU TEMPS
MICHEL MERZ

Souvenirs aux enchères

On ne vous dit pas que Wallace Hartley était le meilleur violoniste du monde. Il était juste un des musiciens du petit orchestre du «Titanic» qui a joué jusqu'à ce que le paquebot «insubmersible» ne sombre dans l'Atlantique.

On ne vous dit pas que Gerald Imeson était le roi de l'évasion. Il était juste un des prisonniers qui ont tenté de fuir le 24 mars 1944 par des tunnels construits sous son Stalag polonais. Sans succès.

Wallace Hartley a été immergé durant dix jours dans les eaux noires et glacées. Son violon a été trouvé dans une valise en cuir qui était attachée à son corps.

Gerald Imeson était le 172e sur la liste de détenus qui devaient se faire la belle ce jour-là. Quand les

Allemands découvrent le pot aux roses, seuls 76 prisonniers ont pu sortir. La tentative est devenue célèbre grâce au film «La grande évasion» et à Steve McQueen.

L'instrument du violoniste du «Titanic» a été adjugé il y a dix jours pour plus de 1,2 million de francs par une maison d'enchères du sud de l'Angleterre.

La montre portée par le prisonnier de guerre sera proposée, toujours en Angleterre, aux enchères le 6 novembre: estimation entre 21 650 et 36 090 francs.

Ces objets dispersés finiront chez un collectionneur. Mais les souvenirs – les vôtres, les miens; les bons, les lumineux –, il nous sera toujours impossible de les brader. Même au prix fort. ●

LA PHOTO DU JOUR

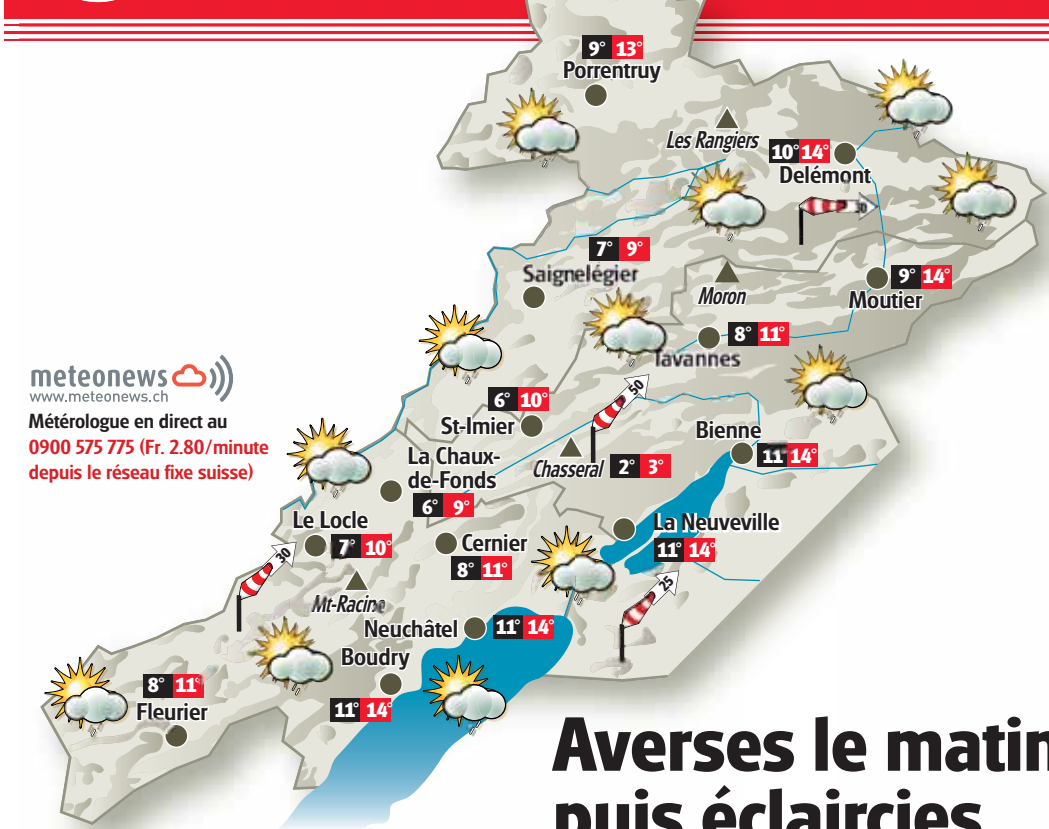
En automne, la nature joue les artistes, comme ici, à Thoune. KEYSTONE



LA MÉTÉO

Lever 07h10
Coucher 17h22

Lever 01h27
Coucher 14h43



meteoneews
www.meteoneews.ch
Météorologue en direct au
0900 575 775 (Fr. 2.80/minute
depuis le réseau fixe suisse)

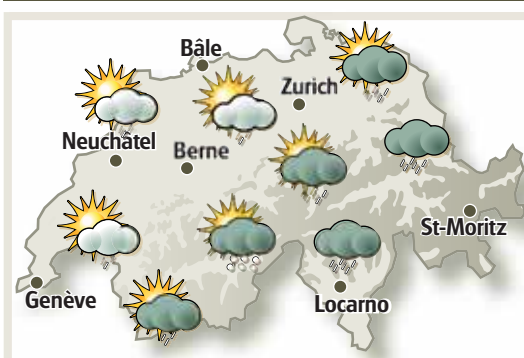
Averses le matin puis éclaircies

Ce mardi, la matinée débutera sous un ciel très variable avec les dernières averses. Une amélioration se dessinera ensuite en cours de journée avec le retour d'un temps sec et le développement d'éclaircies. Les températures, en baisse sensible par rapport à la veille, retrouveront des valeurs plus conformes à la saison. Un temps sec nous accompagnera jusqu'à vendredi, puis la pluie fera son retour.

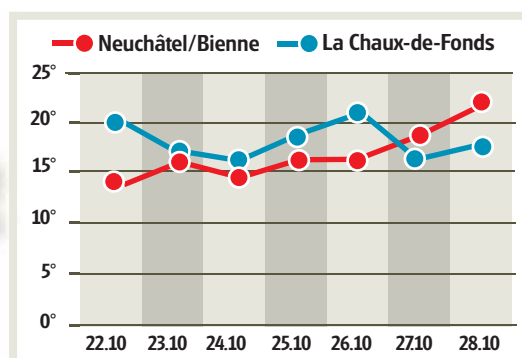
SUR NOS LACS

Lac	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveau des lacs
Neuchâtel	15°	Sud-Ouest 2 Bf	429.28 m
Bienne	14°	Sud-Ouest 2 Bf	429.21 m
Niveau du lac des Brenets:			751.16 m

EN SUISSE AUJOURD'HUI



ÉVOLUTION DES TEMPÉRATURES SUR 7 JOURS



PRÉVISIONS À QUATRE JOURS POUR L'ARC JURASSIEN

Jour	Temps	Températures	Fiabilité
MERCREDI	partiellement ensoleillé	8° - 12°	9/10
JEUDI	partiellement ensoleillé	7° - 12°	8/10
VENDREDI	partiellement ensoleillé	7° - 13°	8/10
SAMEDI	partiellement ensoleillé	11° - 15°	7/10

SUDOKU

N° 782

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

Solution de la grille précédente n° 781

6	3	1	8	7	9	4	5	2
7	5	9	2	4	1	6	3	8
4	2	8	5	6	3	9	7	1
5	7	6	1	3	2	8	9	4
1	9	2	4	5	8	7	6	3
8	4	3	6	9	7	2	1	5
3	1	7	9	8	4	5	2	6
2	6	4	7	1	5	3	8	9
9	8	5	3	2	6	1	4	7

Difficulté moyenne

						8	
4	7	6					2
5				2		3	
			8	1		6	9
6	8			5		2	3
	2	1		4	3		
	6			7			8
8						5	6
	3						

Grille proposée par la filière informatique de gestion Hes·SO

PUBLICITÉ

Le samedi du Pinot noir

Découvrez le millésime 2012 des producteurs neuchâtelois

A déguster le vendredi 1^{er} et samedi 2 novembre 2013, de 17h30 à 20h à la Maison Vallier à Cressier

Avec le soutien de: Cie des propriétaires-encaveurs neuchâtelois / Association des vignerons-encaveurs neuchâtelois / Varo, Raffinerie de Cressier / Gastro Neuchâtel / OVPT